

Introduction

Le présent rapport est rédigé dans le cadre du projet de « Autonomisation et mobilisation de la Jeunesse de la ville de Goma sur les enjeux politiques et économiques pour un leadership nouveau » financé par l'Union Européenne (UE). Ce projet est mis en œuvre par Pole Institute dans la ville de Goma au Nord-Kivu. Le projet poursuit deux objectifs principaux :

- a) L'engagement civique de la jeunesse et sa participation au processus décisionnel et politique est renforcé
- b) Le rôle des jeunes dans la lutte contre les crises politiques et identitaires récurrentes que connaît la province du Nord Kivu est renforcée.

La mise sur pied de ce projet exige une analyse préalable de la nature des relations qui se tissent entre les jeunes et les institutions/autorités étatiques dans la ville de Goma. L'étude a été confiée à un consultant national spécialisé dans les enquêtes mixtes recourant à la fois à l'analyse qualitative et quantitative. Le chercheur a conduit cette étude en vue d'atteindre quatre objectifs complémentaires tels qu'ils apparaissent dans les termes de référence se rapportant à la présente étude :

- a) Mesurer la perception des jeunes vis-à-vis du rôle que jouent les institutions étatiques
- b) Mesurer le degré de confiance entre les jeunes et les institutions
- c) Mesurer le niveau de participation et de représentativité des jeunes dans les institutions étatiques
- d) Identifier les obstacles majeurs qui handicapent la participation des jeunes dans les institutions étatiques.

La réalisation de cette recherche est obtenue en recourant à une méthode mixte. L'étude a commencé par une enquête qualitative auprès de 30 jeunes issus de 6 catégories des jeunes de la ville de Goma. Une enquête quantitative constituée d'un échantillon de 350 jeunes a été conduite dans les deux grandes communes de Goma et dans 10 quartiers spécifiques.

La présente étude est subdivisée en trois grandes sections. La première est centrée une brève analyse du contexte de la littérature. La deu-

xième section présenté la démarche méthodologique. Elle présente les techniques utilisées pour collecter et analyser les données. La troisième section présente les principaux résultats. Les résultats se rapportent d'abord aux caractéristiques sociodémographiques des jeunes. Les résultats portent aussi sur les perceptions que les jeunes ont des prérogatives des institutions étatiques et de leur efficacité. Les résultats se focalisent aussi sur la confiance que les jeunes ont envers les institutions étatiques. Les résultats testent des probables liens existant entre la participation, la confiance et les caractéristiques sociodémographiques des jeunes. Les résultats portent enfin sur les principaux obstacles qui empêchent les jeunes à s'enrôler dans les institutions étatiques.

1. Contexte et brève revue de littérature

Nous offrons un aperçu général des informations géographiques et sociales se rapportant à la ville de Goma avant de nous appesantir sur l'importance des jeunes et leurs liens avec les autorités étatiques en au Congo, en Afrique et dans le monde.

1.1. Contexte géographique et social de la ville de Goma¹

La ville de Goma est une ville située à l'Est de la République démocratique du Congo. Elle est située à environ 1 500 mètres d'altitude dans la vallée du Rift, et elle est actuellement le chef-lieu de la province du Nord-Kivu. La ville est bâtie en bordure du lac Kivu sur les anciennes coulées de lave issues de la chaîne volcanique des Virunga, et principalement sur celles du volcan Nyiragongo qui la domine de près de 2 000 mètres à 20 km plus au nord. « La ville de Goma est située au sud de l'Equateur entre 141° latitude sud et 29° 14 longitude Est » (Mairie de Goma, 1999). Elle est limitée au Nord par le territoire de Nyiragongo, au sud par la province du Sud- Kivu, à l'ouest par le territoire de Masisi et à l'Est par la République Rwandaise. Elle s'étend sur une superficie de 66,824 Km² soit 11% de la province du Nord-Kivu. La ville a été créée par ord. n° 88-170 du 15 novembre 1988 après le découpage de l'ancienne région du Kivu (Mairie de Goma, 1999). Elle est subdivisée en deux communes principales : la commune de Goma qui compte sept quartiers : Mikeno, Mapendo, les Volcans, Katindo, Keshero, Himbi et Lac-Vert ; - la commune de Karisimbi comprend onze quartiers : Kahembe, Murara, Bujovu, Majengo, Mabanga Nord, Mabanga Sud, Kasika, Katoyi, Ndosho, Mugunga et Virunga (Kika Blog, 2017).

La structure du peuplement de la ville a évolué avec le temps. En effet, en 1993, le nombre de résidents de Goma atteint 172 573 sur une surface de plus de 38 km², et en 2010 la population a été estimée à environ 800 000 habitants sur une superficie de la ville de 75,72 km². « Aujourd'hui on estime que la ville de Goma a près d'un million d'habitants. Cette croissance de la population hors norme a dépassé les autorités locales. Elle n'a pas eu la chance d'un développement urbain

¹Cette section est largement inspirée du texte extrait du Blog de Kika et du texte de Horn, 2015. Certaines phrases sont littéralement reprises telles qu'elles apparaissent dans les sources originales.

progressif et paisible. Des décennies de conflits armés dans la région ont détruit ses structures urbaines et administratives, amenées des milliers de déplacés et laissées des profondes traces dans la société civile. Aujourd'hui, après quelques années de calme relative, la ville sort de l'aide d'urgence et s'oriente vers la stabilisation, la paix et le développement » (Horn, 2015).

1.2. Bref aperçu de la nature des liens entre les jeunes et les institutions étatiques.

Les informations issues de la Banque Mondiale (2006) ont montré que 86 % des jeunes dans le monde habitaient dans les pays en développement. Les estimations effectuées par Zeus (2010) révélaient que 90 % des jeunes du monde habiteraient dans les pays en développement à l'horizon 2025. Une analyse plus désagrégée selon les continents atteste que la grande majorité de cette population jeune habite dans les pays d'Afrique subsaharienne, connue comme la région la plus jeune du monde (Filmer et Fox, 2014 ; Sommers, 2017). Ce même argument a été récemment repris par De Vreyer et Roubaud (2013) dans un rapport sur l'emploi en Afrique : « l'Afrique est aujourd'hui le continent le plus jeune avec plus de 64 % de la population âgée de moins de 25 ans et, compte tenu de la croissance démographique, elle va connaître une augmentation continue du nombre de jeunes qui arrivent sur le marché du travail en quête d'un emploi... ». Une étude du BIT (2012) confirme la même tendance pour la République Démocratique du Congo. L'étude confirme que « plus de 65% de la population a moins de 25 ans et la tranche d'âge des 15-24 ans représente près de 20% de la population nationale congolaise » (Kiuma, Kaghoma et al, 2014).

La République Démocratique du Congo ne semble pas malheureusement profiter du large potentiel de sa population jeune. En effet, dans presque tous les secteurs de la vie, les jeunes sont livrés presque à eux-mêmes et doivent dès lors définir leur identité dans un contexte difficile et mouvant. L'étude conduite par Jourdan (2006) sur les jeunes au Nord-Kivu corrobore l'argument ci-dessus. L'auteur révèle que « le Nord Kivu est caractérisé par la présence d'un grand nombre de jeunes qui ne réussissent plus à s'intégrer dans le système économique local bouleversé, davantage au cours de ces dernières années... ». Le même argument est repris par Kä Mana (2009) dans l'une de ses réflexions sur la jeune au Nord-Kivu. L'auteur constate qu'il y a un décalage entre l'état de connaissance des problèmes des jeunes et les solu-

tions qui sont proposées : « le drame de la jeunesse dans nos pays, c'est cette condition où nous vivons : celle du décalage, du fossé, voire du gouffre, entre d'une part l'abondance de nos connaissances sur le mal qui ronge nos sociétés face aux espoirs de la jeunesse, et d'autre part les possibilités réelles dont nous disposons pour faire des choix capables de juguler ce mal en vue d'inventer de nouvelles ambitions et de nouvelles espérances pour les générations montantes... ».

Tous ces arguments traduisent une certaine absence et/ou insuffisance des politiques publiques en faveur des jeunes en RDC. L'absence de telles politiques rime avec la faiblesse de l'Etat et des institutions étatiques. Cette faiblesse est, elle-même, dictée par une désétatisation avancée marquée par un manque des moyens et une absence des autorités étatiques là où leur présence est pourtant primordiale. Cet argument est repris par Vlassenroot et Delaleuwe (2008) qui affirment sans ambages que : « l'Etat congolais a perdu progressivement sa capacité, au sens wébérien du terme, d'organisateur de l'espace public en raison de son manque de moyens, de la privatisation du contrôle bureaucratique... ».

Cette incapacité de l'Etat et des institutions étatiques à rencontrer les besoins réels des populations en général et des jeunes en particulier pourrait justifier, en partie, l'image négative que les jeunes ont, dans l'ensemble, des autorités étatiques. En effet, les jeunes associent souvent le monde politique aux partis politiques, au pouvoir, aux hommes riches, hypocrites et ennuyeux (Zukin et al. 2006). Une étude conduite par Pachi et Barrett (2012) en grande Bretagne et impliquant un échantillon des jeunes congolais démontre que les jeunes en général estiment que les actions des institutions étatiques sont inefficaces dans la mesure où elles ne tiennent pas compte des intérêts, des besoins et des services particuliers en faveur des jeunes.

Ceci laisse sous-entendre qu'il existe une cassure entre les jeunes et les autorités étatiques. Pourtant, tout laisse croire que la coopération entre les deux segments pourrait être bénéfique aux deux parties et au pays dans son ensemble. En effet, les acteurs étatiques devraient encourager un dialogue franc avec les jeunes pour avoir un point de vue sur leurs actions, et ainsi chercher à s'améliorer pour enfin recouvrer leur légitimité. Ceci appelle donc, « les politiciens de tous les niveaux confondus à pouvoir constamment appliquer une culture politique ouverte et inclusive de communication à l'aide de multiples méthodes

ciblant les jeunes » (CNAJEP, nd). Les jeunes ont aussi besoin d'entrer régulièrement en contact avec les institutions étatiques pour leur exprimer leur sentiment de satisfaction et/ou d'insatisfaction en rapport avec les services reçus (Newman, Barnes et al, 2004).

L'interaction entre les jeunes et les autorités étatiques est primordiale pour le développement économique et social. Elle consiste d'ailleurs le socle sur lequel sera fondé le développement du continent et du pays. En effet, « la population jeune en Afrique sera le moteur de la prospérité économique des années à venir, mais uniquement s'il existe les politiques et les programmes nécessaires pour renforcer les opportunités qui s'offrent à elle... Deux facteurs majeurs détermineront les perspectives de croissance économique future de l'Afrique : la croissance de la proportion de la population en âge de travailler et la qualité des institutions. Ce dernier élément inclut notamment des facteurs tels que la robustesse de l'état de droit, l'efficacité des bureaucraties, la stabilité des gouvernements, l'absence de corruption... Les principales actions politiques requises aujourd'hui dans l'ensemble de l'Afrique subsaharienne sont celles qui renforceront les opportunités offertes aux jeunes, leur fournissant les compétences nécessaires pour tirer pleinement parti de la vie économique et publique et prônant des comportements sans danger » (Ashford, 2007).

Dans cette perspective, les Etats sont encouragés à promouvoir la participation des jeunes dans la gestion publique à travers leur implication dans la prise de décision, la protection de leurs droits, l'offre de services publics de base, le renforcement des capacités et de l'estime de soi (Nairn, Sligo et al, 2006). Ainsi, « les autorités des niveaux local, régional et national doivent garantir la pleine participation des ONG de jeunesse dans les processus décisionnels liés aux politiques qui concernent les jeunes » (CNAJEP, nd)

2. Approche méthodologique

Nous présentons d'abord les techniques utilisées pour collecter les données. Nous offrons ensuite la mesure de quelques variables et enfin, nous présentons les techniques utilisées pour traiter les données.

2.1. Les techniques de collecte des données

La collecte des données a commencé par une enquête qualitative centrée sur les entretiens et les focus groups. Ces enquêtes ont ciblé principalement 30 jeunes dont l'âge varie entre 18 et 35 ans et regroupés dans cinq catégories principales : les jeunes entrepreneurs (5), les jeunes issus des organisations de la société civile (5), les jeunes chômeurs (5), les jeunes étudiants (5), les jeunes issus des mouvements citoyens (5), les jeunes membres des partis politiques (6) et les jeunes œuvrant dans la fonction publique (5). La prise en compte de toutes ces catégories visait à cibler les grandes catégories représentatives de jeunes et aboutir ainsi à des résultats plus ou moins représentatifs. Les étudiants interrogés ont été extraits des six universités principales : LA SAPIANSA, ULPGL, UNICOM, ISIG, ISDR-GRANDS LACS, ISC-GOMA. Les jeunes entrepreneurs ont été identifiés dans leurs quartiers respectifs et dans quatre marchés de la ville de Goma : Virunga, Alanini, Birere et Hahembe. Les jeunes de partis politiques ont été identifiés dans huit partis politiques œuvrant dans la ville de Goma : PPRD, UNC, BIREC, AFEDEC, UCP, ADER, PLD, UNDP. *Les jeunes chômeurs* ont été identifiés dans quartiers populaires : Kasika et Majengo, Mapendo et Keshero (Nyarubande) en fonction de leur situation d'emploi et de leur vulnérabilité. *Les jeunes de la société civile, des associations et des organisations religieuses* ont été identifiés à travers le bureau de coordination de la société civile et le réseau des associations des jeunes. *Les jeunes travaillant dans la fonction publique* (l'OFIDA et de la DGNRK, communes et bureau du quartier) *et dans certaines organisations privées (banques, société et autres)* ont été contactés à leurs bureaux respectifs. *Les jeunes issus des mouvements citoyens* ont été contactés et invités au bureau de Pole Institute où il était très facile pour eux de s'exprimer en toute tranquillité.

Les données ont été collectées sur base d'un guide d'entretien structurée autour de six questions principales : 1. *Quels sont les rôles, les prérogatives des autorités publiques/institutions étatiques dans votre ville ?*

2. Selon vous, est-ce que les autorités publiques/institutions étatiques assument-ils leurs rôles ? Pourquoi ? Qu'est-ce qu'elles font pour leur population ? 3. Quelles sont les autorités/institutions étatiques qui ne font pas convenablement leur travail et pourquoi ? 4. Quelle est l'image que vous faites des institutions étatiques/autorités étatiques ? (quand on parle des autorités/institutions étatiques, comment on peut-on les qualifier ?), peut-on leur faire confiance ? 5. Qu'est-ce que les institutions/autorités étatiques font pour les jeunes ? Connaissent-elles les besoins des jeunes ? Tiennent-elles compte de ces besoins ? 6. Existe-t-il d'espaces de discussion entre les jeunes et les autorités étatiques ? Pourquoi ? Comment ?

Les données ont été collectées durant une semaine soit du 05 au 12 Mai 2017 par une équipe composée de 7 enquêteurs. Ces derniers ont reçu une formation de deux jours portant sur la manière d'administrer le guide d'entretien et les erreurs qu'il faut éviter dans une enquête qualitative. Une seconde enquête qualitative a été conduite un mois après auprès de la même population cible en vue d'identifier cette fois les obstacles qui handicapent les jeunes à participer dans les institutions étatiques. Cette deuxième enquête qualitative est justifiée par le fait que Pole Institute a estimé qu'il était important de documenter les obstacles qui handicapent la participation de jeunes dans les institutions publiques. Ce module était absent du premier guide d'entretien (voir supra). Une équipe réduite d'enquêteurs (4) a conduit cette dernière enquête. Les données issues de l'enquête qualitative ont été synthétisées via une analyse de contenu (voir techniques de traitement des données) et ont constituées l'essentiel des informations recherchées dans l'enquête quantitative.

L'enquête quantitative a ciblé un échantillon représentatif des 350 jeunes habitants dans la ville de Goma. Les enquêtés ont été choisis sur base d'un tirage par quotas. Pour figurer dans l'échantillon, les jeunes devraient remplir quatre caractéristiques suivantes : avoir un âge compris entre 18 et 35 ans (1) ; être un homme ou une femme (2) ; habité dans l'une des grandes communes de la ville de Goma (Goma et Karisimbi) (3) ; appartenir à l'une des catégories professionnelles ciblées par cette enquête : entrepreneurs, étudiants et élèves, membres d'un parti politique, membre d'un mouvement citoyen (4).

Les enquêtes se sont déroulées dans 10 quartiers réparties dans les deux communes de Goma, soient 4 pour la commune de Goma (Himbi, Mapendo, Keshero et Katindo) et 6 quartiers pour la commune de Karisimbi (Ndosho, Bujovu, Mabanga Nord, Murara, Majengo et Virunga). Les enquêtés ont été contactés à leur domicile et/ou à leur lieu de tra-

vail. L'âge des jeunes constituait ainsi la variable filtre. En effet, tout enquêté qui n'appartenait pas à la tranche d'âge de 18 à 35 ne pouvait donc pas faire objet de l'enquête. Les enquêtes se sont déroulées à domicile des jeunes et où à leur lieu de travail. D'autres jeunes ont été contactés dans les lieux de divertissement près de leurs maisons/domicile.

Les données ont été collectées par une équipe d'enquêteurs mixte composée de 6 garçons et des 4 filles. Cette composition de l'équipe d'enquête permettait d'avoir un biais favorable en faveur du genre facilitant ainsi d'avoir une présence plus ou moins élevée des filles dans l'échantillon et tenir compte ainsi du genre. Cinq équipes d'enquête ont été constituées en fonction de la connaissance et de la préférence de chaque enquêteur par rapport aux quartiers ciblés dans l'enquête. En effet, chaque enquêteur a décidé de se déployer dans les quartiers pour lesquels il a une grande maîtrise et dans lesquels il avait déjà des personnes avec lesquelles il avait des accointances lui permettant d'identifier facilement la population cible. Les enquêteurs ont reçu une formation de deux jours sur l'administration du questionnaire quantitative ainsi que sur les erreurs qu'il faut éviter lors de l'enquête. Un prétest du questionnaire a été réalisé en vue de déterminer la taille de l'échantillon et de corriger les questions ambiguës. L'enquête a duré une semaine soit du 15 au 21 Août 2017. Nous avons lancé 400 questionnaires. Un suivi régulier a permis de récupérer 350 questionnaires qui étaient bien complétés, soit un taux de réponse de 86 %.

2.2. Mesure des variables utilisées dans cette enquête.

Plusieurs variables ont été utilisées dans ce rapport. Nous allons donner un aperçu sur la mesure de chacune d'entre elles.

- a) *Les prérogatives des autorités étatiques.* Elle est mesurée par les rôles perçus des autorités étatiques selon les jeunes. Cette variable est mesurée au moyen de 21 items/description des prérogatives telles qu'elles ont été identifiées lors entretiens avec les jeunes. Les jeunes devraient exprimer leur degré d'accord et/ou de désaccord sur une échelle de 5 points allant de totalement d'accord (5) à Totalement en désaccord (1). Les principales prérogatives ainsi identifiées ont été soumises à une analyse factorielle en vue de leur synthèse et leur interprétation facile. L'application de cette méthode, a donné lieu à 9 principales prérogatives regroupées en trois facteurs et expliquant 67 % de la variance.

- b) *La performance des institutions étatiques.* Elle a été mesurée sur base des neuf prérogatives ainsi identifiées. Il était demandé aux jeunes de s'exprimer sur chaque prérogative en démontrant si les autorités/institutions étatiques assument convenablement leurs prérogatives. Les jeunes devraient donc accorder une note de 1 (oui) et 0 (Non) selon qu'ils étaient conscients que les autorités/institutions étatiques ont correctement leur travail.
- c) *L'image des autorités/institutions étatiques.* Elle est mesurée par une échelle composée des 16 items issus de l'enquête qualitative. Il était demandé aux jeunes d'exprimer leur accord et désaccord sur une échelle allant de 1 à 5 pour qualifier les institutions étatiques. Les items composés d'un ensemble de qualificatifs des institutions étatiques ont été soumis à une analyse factorielle exploratoire. Nous avons obtenu une liste réduite de 9 qualificatifs regroupés en quatre composantes et expliquant 79 % de la variance totale.
- d) *Participation et niveau de participation dans les institutions étatiques.* Cette variable est mesurée sur base de 15 institutions/services étatiques préalablement identifié par l'équipe de recherche. Ces services et institutions se rapportent par exemple au gouvernorat de province, gouvernement provincial, les ministères provinciaux, etc. Il était demandé aux jeunes de se prononcer sur leur présence dans chacune de ces institutions. Il était aussi demandé aux jeunes de donner une note globale qui résume leur participation dans les institutions étatiques. Les jeunes devraient donc dire si oui (1) ou non (0) ils étaient représentés convenablement dans ces institutions. Dans ce cas, leurs réponses se résument en pourcentage, de pourcentages proches de 100 % indiquant que les jeunes sont fortement représentés dans cette institution et inversement. Dans un second temps, il était demandé aux jeunes d'évaluer cette présence sur une échelle de 5 points allant de « Très faible (1) à Très fort (5). Dans ce cas, les réponses des jeunes s'exprimaient en une moyenne des points sur 5 points, des notes proches de 5 indiquant un niveau de participation très fort de jeunes dans les institutions étatiques.
- e) *L'efficacité des institutions/autorités étatiques.* Cette variable est mesurée sur 15 institutions/services étatiques préalablement identifié par l'équipe de recherche. Ces services et institutions se rapportent par exemple au gouvernorat de province, gouvernement provincial, les ministères provinciaux, etc. Il était demandé

aux jeunes de se prononcer sur l'efficacité de chacune des institutions sous analyse. Il était aussi demandé aux jeunes de donner une note globale qui résume l'efficacité globale des institutions étatiques. Les jeunes devaient donc dire si oui (1) ou non (0) les institutions étatiques étaient efficaces. Dans ce cas, leurs réponses se résumaient en pourcentage ; de pourcentages proches de 100 % indiquant que les institutions étatiques sont efficaces. Dans un second temps, il était demandé aux jeunes d'évaluer l'efficacité des institutions sur une échelle de 5 points allant de « Très inefficace (1) à Très efficace (5). Dans ce cas, les réponses des jeunes s'exprimaient en une moyenne des points sur 5 points, des notes prochaines de 5 indiquant un niveau une forte efficacité des institutions étatiques.

- f) *La confiance dans les institutions/autorités étatiques.* Cette variable est mesurée sur 15 institutions/services étatiques préalablement identifiés par l'équipe de recherche. Ces services et institutions se rapportent par exemple au gouvernorat de province, gouvernement provincial, les ministères provinciaux, etc. Il était demandé aux jeunes de se prononcer sur la confiance qu'ils accordent à chacune des institutions sous analyse. Il était aussi demandé aux jeunes de donner une note globale qui résume la confiance globale qu'ils manifestent envers les institutions étatiques. Les jeunes devaient donc dire si oui (1) ou non (0) ils ont confiance dans les institutions étatiques. Dans ce, leurs réponses se résumaient en pourcentage ; de pourcentages proches de 100 % indiquant que les jeunes exprimaient une grande confiance envers les institutions étatiques. Dans un second temps, il était demandé aux jeunes d'évaluer le niveau de confiance qu'ils ont envers les institutions sur une échelle de 5 points allant de « Très faible (1) à Très élevé (5). Dans ce cas, les réponses des jeunes s'exprimaient en une moyenne des points sur 5 points, des notes prochaines de 5 indiquant un niveau une forte efficacité des institutions étatiques.
- g) Les autres variables ont été mesurées de façon nominale et les réponses exprimées en pourcentage.

2.3. Les techniques de traitement des données

Quatre techniques ont été utilisées pour traiter les données en fonction de la nature des variables en présence et de questions de recherche qui ont été analysées.

L'analyse de contenu a été utilisée pour traiter les données issues des interviews et les focus groups. Une analyse thématique a été conduite en vue repérer les thèmes qui se sont répétés plusieurs fois et qui ont ainsi résumés à partir de leur fréquence d'apparition. L'analyse de contenu a donc permis de résumer les données se rapportant à certains concepts latents (abstraits) comme les prérogatives des autorités, l'image des autorités ainsi que les obstacles perçus. L'analyse a aussi permis de formuler des items ou des déclarations (ex l'Etat nous néglige ; nous ne sommes pas impliqués ; les autorités sont corrompues) envers lesquels les jeunes ont exprimé un degré d'accord ou de désaccord ou d'importance durant l'enquête quantitative.

Le test d'égalité de deux moyennes a été utilisé pour effectuer la comparaison entre les résultats obtenus par les garçons et les filles (genre) sur plusieurs variables sous analyse dans cette étude : degré de confiance, le degré de présence des autorités étatiques, etc. L'objectif était d'identifier s'il existait une différence significative entre les perceptions des filles et celles de garçons. Ceci permettrait donc de conclure ou non à une certaine inégalité de genre et à proposer des stratégies de participation politique adoptée selon le genre et la commune de résidence

L'analyse de la variance a été utilisée pour faire la comparaison entre les résultats atteints par les jeunes sur plusieurs variables en fonction de leur âge, de leur niveau d'éducation (étude), de la situation actuelle d'emploi (chômeur, travaillant indépendant, travailleur dans la fonction publique et privée et travailleur dans l'agriculture), leur quartier de résidence et le degré de confiance ou de présence exprimés envers les autorités étatiques. Les résultats du test permettaient ainsi de définir les politiques et stratégies sectorielles en fonction des variables précitées.

L'analyse factorielle exploratoire a été utilisée pour générer les informations et quantifier certaines variables latentes utilisées dans cette étude : les prérogatives des institutions, l'image des autorités étatiques, etc. L'analyse a commencé par vérifier si les utilisées admettaient l'analyse, puis nous purifions les différentes échelles pour que nous ne restions avec les attributs et les dimensions importants qui décrivent convenablement les concepts sous analyse.

3. Présentation et interprétation des résultats

Nous présentons d'abord les caractéristiques socioéconomiques des enquêtés. Ensuite, nous discutons des perceptions des jeunes sur les prérogatives des autorités étatiques ainsi que sur la performance perçue. Nous identifions aussi le niveau de confiance que les jeunes accordent à ces institutions. Nous déclinons enfin, les différentes contraintes qui empêchent les jeunes à s'engager dans les institutions étatiques.

3.1. Présentation des caractéristiques sociodémographiques des enquêtés.

Les principales caractéristiques se rapportent aux variables sociodémographiques telles que l'âge, le sexe, le niveau d'éducation, la commune et le quartier de résidence. D'autres caractéristiques se rapportent à la participation des jeunes dans la vie politique, les associations et les mouvements citoyens. Le tableau ci-après nous en donne de plus amples informations.

Tableau. 1. Caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon

Variables	Modalités	Fréquence	Pourcentage
Age	Entre 18 et 23	165	47
	Entre 24 et 29	131	38
	Entre 30 et 35	54	15
Sexe	Homme	208	59
	Femme	142	41
Niveau d'éducation	Analphabète	16	5
	Primaire	12	3
	Secondaire	83	24
	Universitaire	224	64
	Autres	15	4
Commune de résidence	Goma	158	45
	Karisimbi	192	55
Quartier	Himbi	51	15
	Mapendo	36	10
	Ndosho	23	7
	Kyeshero	46	13
	Bujovu	27	8
	Katindo	26	7
	Mabanga	43	12
	Nord		

Variables	Modalités	Fréquence	Pourcentage
	Majengo	36	12
	Murara	31	9
	Virunga	31	9
Membre d'un parti politique	Oui	71	20
	Non	279	80
Membre d'une association des jeunes ?	Oui	141	40
	Non	209	60
Membre d'un mouvement citoyen	Oui	58	17
	Non	292	83
Profession principale	Elève	44	13
	Etudiant	134	38
	Entrepreneur	40	11
	Travailleur dans une entreprise publique	16	5
	Travailleur dans une entreprise privée	39	11
	Chômeur	61	17
	Autres	16	5

Source. L'enquête

Les résultats se rapportant à l'âge montrent que la majorité des jeunes enquêtés, soit 47 % ont un âge situé entre 18 et 23 ans. Les résultats révèlent que 38 % des jeunes ont un âge compris entre 24 et 29 ans alors que seulement 15 % ont un âge compris entre 30 et 35 ans. Ces résultats montrent que la majorité des jeunes enquêtés sont des personnes majeures qui sont capables de donner un point de vue éclairé sur les institutions/ autorités étatiques. Ceci se justifie par le fait que ces jeunes ont déjà eu au moins un contact avec les institutions et/ou ont été exposés à une décision politique ou administrative de la part des autorités et qui nuisent ou pas à leurs intérêts.

Les résultats se rapportant au sexe des enquêtés montrent que la majorité des enquêtés sont des hommes soit 59 % contre 41 % des femmes. La forte représentation des hommes peut, en partie être, expliquée par le fait qu'ils ont plus de temps libre comparativement aux filles qui sont souvent occupées par les activités commerciales et/ou des ménages et donc très peu disponibles pour participer à une en-

quête. Les filles seraient aussi faiblement intéressées par la recherche sur les institutions étatiques auxquelles elles participent peu ou pas.

Les résultats se rapportant au niveau d'étude révèlent que les enquêtés ont en majorité un bon niveau d'étude. En effet, 64 % des enquêtes jouissent d'un niveau universitaire, 24 % des enquêtes ont un niveau secondaire contre 5, 3 et 4 % qui jouissent respectivement des niveaux d'analphabète, primaire et autres enseignements non modulaires. La surreprésentation des jeunes ayant un niveau universitaire et secondaire pourrait être justifiée par deux arguments complémentaires. Premièrement, l'éducation supérieure dans les pays en développement semble être un phénomène urbain. Les parents qui ont des moyens financiers préfèrent envoyer leurs enfants à l'école non seulement pour chasser l'ignorance mais aussi pour qu'ils prétendent plus tard à un emploi futur bien rémunéré. Dans ce cas, l'éducation est considérée comme un investissement. Deuxièmement, cette surreprésentation des jeunes ayant un niveau d'étude élevé est le reflet d'un manque d'investissement dans les écoles professionnelles des métiers qui donneraient plus d'opportunités d'emplois après la formation. On est donc en présence d'un mythe du diplôme. On estime que celui qui a beaucoup étudié est plus qualifié et plus respecté. Ceci justifie donc pourquoi on a plus des licenciés qui sortent des universités mais qui ne trouvent d'emploi après.

Les informations se rapportent à la profession des jeunes indiquent que la majorité des jeunes sont des étudiants et/ou des élèves soient 38 et 33 % respectivement. La forte proportion des étudiants et élèves est liée aux tranches d'âge considérées dans cette étude. Il est sûr qu'entre 18 et 24 ans par exemple, la majorité des jeunes sont à peine entrain de finir leurs études secondaires et universitaires. Les jeunes chômeurs représentent 17 % de l'échantillon. Ceci est le reflet d'un chômage massif des jeunes. La plupart des jeunes finissent les études sans trouver des emplois. En effet, dans un pays souvent dominé par le népotisme, les compétences ne suffisent pas à elles seules pour trouver de l'emploi. Les jeunes qui travaillent pour eux-mêmes (entrepreneur) et ceux qui travaillent dans une entreprise privée représentent respectivement 11 %. La proportion plus ou moins élevée des jeunes entrepreneurs rend compte de l'esprit de créativité qui se développe de plus en plus chez les jeunes de Goma. Ces derniers apprennent à compter sur eux-mêmes et à développer des activités génératrices des revenus dans le secteur formel et informel aux alentours de rues, des maisons ou dans les marchés de la place. La proportion de jeunes qui travaillent

dans les entreprises privées est aussi quelque peu élevée. Elle prouve que certaines institutions privées comme les banques par exemple recrutent sur base des compétences et s'attachent de plus en plus le service des jeunes sortis récemment des universités. L'absence des jeunes travaillant dans les institutions étatiques est justifiée, en partie, par le fait que les jeunes se désintéressent de ces institutions mais aussi par le fait que ces institutions sont pleines vieilles personnes par faute d'une politique nationale de retraite. La faible présence des jeunes dans les institutions étatiques pourrait aussi être justifiée par le népotisme qui prévaut dans ces institutions et qui gouverne principalement le système de recrutement dans les institutions étatiques. En effet, seuls les jeunes qui ont des proches parents et/ou des amis dans ces institutions peuvent y trouver facilement de l'emploi. Les autres jeunes, sont d'office exclus et ils n'osent même postuler au risque de s'engager dans une initiative vouée d'avance à l'échec.

Les résultats se rapportant à la commune et au quartier de résidence montrent que la majorité des jeunes enquêtés vivent dans la commune de Karisimbi. En effet, 55 % des jeunes vivent dans cette commune contre 45 % qui habitent à Goma. La répartition inégale des jeunes par commune est dictée par la structure de peuplement dans la ville de Goma. La commune de Goma est constituée des quartiers plus ou moins chiques avec des habitudes plus ou moins urbaines. Les parents apprennent à y limiter les naissances et le nombre d'enfants, comme celui des jeunes est limité comparativement à l'autre commune. Dans cette commune, les maisons sont couvertes de clôture et il a été souvent difficile d'y entrer pour identifier les jeunes dans cette enquête. La commune de Karisimbi par contre, est caractérisée par des quartiers populaires où les gens vivent presque comme en milieux ruraux. Les rues sont grouillantes et il est donc facile d'y identifier les jeunes qui restent souvent à flâner dehors. Les résultats se rapportant au quartier de résidence montrent que l'échantillon est représentatif de tous les quartiers. Quatre quartiers sont un peu plus représentés que d'autres : Himbi, Kysero, Mabanga Nord et Majengo pour des pourcentages respectifs de 15, 13 et 12 %. Ces quatre quartiers correspondent aussi aux grandes agglomérations que l'on trouve dans les deux communes.

Les résultats montrent que les jeunes participent peu ou pas dans les partis politiques, les associations et les mouvements citoyens. Les résultats indiquent que seuls 20 % des jeunes sont membres d'un parti politique contre 80 % qui ne le sont pas. Trois raisons principales peuvent justifier la faible présence des jeunes dans les partis politiques.

Premièrement, les partis politiques sont l'apanage des personnes âgées, rodées et qui maîtrisent ainsi le rouage de la politique. Dans ces méandres politiques, il n'y aurait donc pas de place pour des jeunes inexpérimentés. Deuxièmement, les jeunes se désintéressent un peu de la politique au vu des agissements des responsables politiques qui affichent souvent des comportements très irréprochables. Troisièmement, les jeunes n'ont pas des moyens financiers pour créer, faire agréer et gérer un parti politique de façon pérenne.

Les résultats révèlent que 40 % des jeunes sont membres d'une association contre 60 % qui ne le sont pas. Cette appartenance plus ou moins élevée des jeunes aux associations est justifiée par deux arguments complémentaires. Premièrement, il est facile aux jeunes de se constituer en association. Cela ne demande pas souvent des moyens, les activités pouvant être financées même de façon bénévole. Deuxièmement, les associations constituent des plateformes où les jeunes peuvent discuter de leurs problèmes et trouver les premières pistes de solution.

Les informations confirment que les jeunes participent peu ou pas dans les mouvements citoyens. En effet, seuls 17 % des jeunes sont membres de ces mouvements contre 83 % qui ne sont pas membres. La faible représentativité des jeunes dans les mouvements citoyens est justifiée par deux arguments complémentaires. Premièrement, les mouvements citoyens ont une connotation plus moins négative aux yeux des autorités et de la société dans son ensemble. Plusieurs personnes comparent ces mouvements et leurs adeptes aux bandits qui ne font que perturber l'ordre public. Deuxièmement, l'appartenance aux mouvements citoyens suppose de s'engager dans des actions de plaidoyer, des revendications citoyennes qui se soldent souvent par des arrestations, par des traitements inhumains, etc. Seuls les jeunes endurants et confiants en eux-mêmes s'engagent dans ces mouvements et y préservent. Les autres jeunes ont plutôt tendance à éviter ces mouvements.

3.2. Perceptions sur les prérogatives et la performance des autorités/institutions étatiques.

L'analyse des perceptions sur les prérogatives a commencé sur une liste de 21 prérogatives auxquelles les jeunes exprimaient leurs points d'accord et/ou de désaccord (voir méthodologie). Certaines prérogatives ont été supprimées à la suite du processus itératif qui a été appliquée en ne gardant que celles expliquaient mieux le phénomène sous

analyse. Après avoir vérifié que les données admettaient l'analyse et que tous les autres critères aient été remplis, nous trouvons une liste réduite de 9 prérogatives regroupés en trois sous-ensembles et expliquant ainsi 67 % de la variance. Le tableau ci-après nous en donne de plus en amples informations.

Tableau. 2. Perceptions sur les prérogatives des autorités/institutions étatiques

Principales attributions des autorités/institutions étatiques	F1	F2	F3	Qualité de représentation
Promouvoir la paix				
Pourvoir aux besoins en eau et électricité,	.79			.65
Créer un climat d'attente entre les communautés	.89			.66
Lutter contre les maux qui rongent la société (pauvreté, tribalisme, guerres, injustices,...)	.55			.56
Garantir le droit à la santé et à la scolarisation	.69			.56
Encourager l'accès aux services sociaux de base				
Aménager les routes		.64		.54
Donner la possibilité d'accéder aux bons emplois		.89		.82
Favoriser l'accès aux besoins vitaux de base (manger, soins médicaux, l'habitat,...)		.89		.81
Sécurité des personnes et de leurs biens				
Protéger les civils et leurs biens.			.90	.81
Améliorer le bien-être de la population			.58	.58
Valeur propre	3.13	1.79	1.07	
Pourcentage de variance expliquée	34.7	20	12	

Source. Enquêtes

Les résultats montrent qu'il existe trois principales prérogatives que les jeunes attendent voir être jouées par des autorités et institutions

étatiques : la promotion de la paix, l'accès aux services sociaux de base et la sécurité des personnes et de leurs biens.

Les résultats révèlent que « la promotion de la paix » constitue la composante la plus importante des prérogatives étatiques expliquant elle-même 35 % de la variance totale. Selon, les jeunes, la promotion de la paix rime avec l'entente mutuelle entre les communautés. Elle renvoie aussi à la lutte contre les maux qui gangrènent la société moderne ainsi qu'à la promotion du droit à la santé et à la scolarisation. L'importance placée dans l'entente mutuelle entre communautés est justifiée par les conflits interethniques qui opposent souvent les jeunes à tous les niveaux au Nord-Kivu. En effet, on a vu souvent des jeunes universitaires s'opposer à coup des machettes et des pierres parce qu'ils défendent la cause de leur tribu ou soutiennent un leader de leur communauté. Ce sont aussi ces jeunes qui sont souvent impliqués dans les groupes armés ethniques en l'absence des autorités étatiques liés à leur faiblesse et/ou à leur complicité. La promotion de la paix est une nécessité pour les jeunes qui sont aux conflits de tous les conflits armés et qui en sont des victimes collatérales. Si les autorités publiques s'impliquent dans la lutte contre ces maux, les jeunes pourraient alors se consacrer à leur éducation et aspirer ainsi à une vie meilleure.

L'accès aux services sociaux de base constitue la deuxième prérogative des autorités/institutions étatiques expliquant 12 % de la variance totale. L'accès aux services publics de base implique la promotion de l'emploi pour les jeunes, l'accès à certains besoins vitaux comme les soins médicaux, le logement, etc. ainsi que l'aménagement des routes. L'accent placé sur la promotion de l'emploi est justifié par le chômage massif auquel les jeunes sont confrontés. En effet, plusieurs jeunes ont fini les études mais ne peuvent pas trouver des emplois qui cadrent avec leurs études. Ceci se justifie par le fait que l'Etat n'a pas créé beaucoup d'opportunités d'emplois pour les jeunes ou n'a pas procédé à des retraites pour les employés vieillants. Le chômage massif de jeunes est aussi justifié par le fait que l'Etat ne crée pas souvent les conditions nécessaires pouvant encourager les jeunes à créer leurs propres emplois. Livrés à eux-mêmes, ils sont obligés de compter sur leurs propres efforts et toute solution qui se présente pour s'en sortir est la bienvenue. Ceci fait qu'ils sont souvent obligés de s'enrôler dans les groupes armés, participer aux groupes de gangs et de prostitution avec des implications néfastes sur leur vie, leur santé. L'accès aux soins de santé, au logement et autres besoins vitaux rappellent les rôles de dis-

tribution des revenus dévolus à l'Etat. Ceci appelle donc les autorités publiques à créer des structures sanitaires où les jeunes peuvent se faire soigner à moindre coût, et à promouvoir des logements sociaux accessibles aux jeunes à moindre coût. Ce qui les inciterait à quitter tôt le domicile de leurs parents et embrasser plus vite une vie de responsable. L'importance accordée à l'aménagement des routes rime avec la prérogative régaliennne reconnue à l'Etat : produire les biens publics. Celle-ci est aussi dictée par l'état actuel des routes et à un élan de reconstruction de routes qu'on observe actuel dans la ville de Goma. Les jeunes voudraient voir ces initiatives se poursuivre et embrasser tous les quartiers. Ce qui augmenteraient la mobilité des personnes et des marchandises et participerait à la modernisation de la ville dans son ensemble.

La sécurité des hommes et de leurs biens constitue la troisième grande composante des prérogatives des autorités identifiées par les jeunes. Elle explique 12 % de la variance totale. La sécurité se rapporte à la fois à la protection des civils et de leurs biens ainsi qu'à l'amélioration du bien-être général de la population. L'importance de la sécurité est dictée par le dilemme sécuritaire qui caractérise la ville dans son ensemble. Il ne passe pas une nuit sans que des familles et/ou des quartiers entiers soient en proie aux attaques nocturnes. Les assassinats, les vols en mains armées se commettent sous les yeux des autorités étatiques qui observent sans rien faire. Les jeunes ont donc l'impression d'être abandonnés à leur triste sort. Les familles se couchent sans avoir la certitude de se réveiller au petit matin. Les jeunes estiment donc que l'Etat qui a le monopole de l'usage de la force publique devrait s'imposer et imposer la paix. L'Etat devrait donc usager de ses prérogatives pour sécuriser sa population et traquer les voleurs et les bandits. Ceci permettrait à l'Etat de recouvrer la confiance auprès des populations et contribuerait ainsi au bien-être général.

Même si toutes ces prérogatives ont été identifiées comme prioritaires par les jeunes interrogées, il n'est pas certain que les autorités les assument convenablement. Ces prérogatives posent des vraies questions sur leur matérialisation dans les faits et dans le vécu quotidien des populations. Pour s'en rendre compte, nous avons demandé aux jeunes, d'apprécier la façon dont les autorités remplissaient leurs prérogatives. Nous avons opté pour une approche désagrégée permettant ainsi aux jeunes de s'exprimer sur chaque prérogative. Le tableau ci-après nous en donne de plus amples informations.

Tableau. 3. Performance perçue des autorités et institutions étatiques par rapport à leurs prérogatives

Performance perçue des autorités et institutions	Non %	Oui %
Pouvoir aux besoins en eau et électricité,	23	77
Créer un climat d'attente entre les communautés	99	1
Lutter contre les maux qui rongent la société (pauvreté, tribalisme, guerres, injustices,...)	99	1
Garantir le droit à la santé et à la scolarisation	99	1
Aménager les routes	2	98
Donner la possibilité d'accéder aux bons emplois	99	1
Favoriser l'accès aux besoins vitaux de base (manger, soins médicaux, l'habitat,...)	99	1
Aménager les routes	99	1
Donner la possibilité d'accéder aux bons emplois	99	1
En général	80	20

Source. Enquête

Les résultats révèlent que les jeunes pensent que les autorités/institutions étatiques n'assument pas correctement leurs prérogatives. En effet, 20 % seulement des enquêtés sont d'accord que les autorités assument leurs rôles contre 80 % qui estiment le contraire. Ces résultats sont corroborés par une analyse plus désagrégée. En effet 99 % des enquêtés estiment que l'Etat n'assument pas ces prérogatives pour 7 prérogatives sur les 9 évaluées. Ceci prouve indirectement que les autorités/institutions étatiques ont failli à leur mission. Les résultats confirment ainsi les mécontentements et surtout le scepticisme des jeunes à voir les autorités/institutions étatiques s'occuper convenablement de leurs missions.

Les résultats révèlent toutefois que les autorités étatiques s'occupent plus moins convenablement de deux prérogatives principalement. En effet, 73 % des enquêtés confirment que les institutions étatiques fournissent des efforts dans la fourniture en eau et en électricité. 98 % des enquêtés affirment que les autorités étatiques fournissent des gros efforts dans la construction des routes urbaines. Cet optimisme est apparemment en phase avec les faits. En fait, contrairement à plusieurs autres villes de la RDC qui sont souvent dans le noir, Goma est parmi

les villes les mieux éclairées. Les grandes artères de la ville sont bien éclairées même si certains quartiers peinent à être connectés à l'électricité. Il en est de même pour l'eau. Même si on constate des pénuries en eau poussant plusieurs ménages à aller puiser dans le lac Kivu, la société nationale (RESIDESO) et certains partenaires multilatéraux essaient de trouver des solutions endogènes aux problèmes d'eau à Goma. Le pourcentage élevé des jeunes qui acceptent que l'Etat fait du bon travail dans la construction de la route est sans nul doute dû à la modernisation actuelle des routes dans la ville de Goma. Les grandes artères de la ville ont été asphaltées, les autres sont en cours d'asphaltage et les chantiers routiers pullulent de partout. On est en train d'assister à une refondation de la ville et Goma et on se rend compte que Goma est en train de revêtir sa robe d'en temps connue sous le label de la ville touristique. Si ces efforts continuent, on peut assister à une modernisation complète de la ville. Ceci prouve que les jeunes ne sont pas myopes ; qu'ils analysent scrupuleusement leur situation et tout ce qui les entourent et peuvent se prononcer sur le travail de autorités et se faire une image plus ou moins fidèle des autorités qui les dirigent. La section ci-après nous donne de plus amples informations.

3.3.L'image perçue des autorités/institutions étatiques par les jeunes.

L'image des autorités a été analysée à travers 16 qualificatifs sensés fournir une description parfaite de ce que les jeunes pensent des autorités. Les jeunes ont exprimé leurs points d'accord et/ou de désaccord sur chaque qualificatif (voir méthodologie). Après avoir vérifié que les données admettaient l'analyse et que tous les autres critères aient été remplis, nous trouvons que l'image perçue des autorités/institutions étatiques est un concept multidimensionnel composé de 9 qualificatifs regroupés en quatre ensembles/facteurs principaux. Le tableau ci-après nous en donne de plus en amples informations.

Tableau. 4. L'image des autorités et institutions étatiques aux yeux des jeunes

Principales qualités/attributs des autorités/institutions étatiques	F1	F2	F3	F4	Qualité de représentation
Escrocs et violeurs					
Rançonneurs des biens de la population	.67				.53
Escrocs	.85				.75
Voleurs de la population	.86				.85
Incompétents					
Incompétents		.88			.81
Ennemis des jeunes		.81			.79
Tracassiers					
Tracassiers de la population			.84		.83
Mal intentionnés			.83		.54
Modèles pour la jeunesse					
Espoirs pour la jeunesse				.95	.91
Valeur propre	2.24	1.74	1.25	1.1	
Pourcentage de variance expliquée	28	22	16	13	

Source. Les enquêtes

Les résultats indiquent que les jeunes ont une image largement négative des autorités/ institutions étatiques. En effet, les jeunes estiment que les autorités sont des escrocs et violeurs de droit de la population. Cette caractéristique explique à elle seule 28 % de la variance totale de l'image perçue des institutions étatiques par les jeunes. Ce point de vue est le reflet des maux qui gangrènent aujourd'hui l'administration publique en général. La plupart des autorités étatiques sont corrompues. Certaines d'entre elles ne s'empêchent pas de piétiner les droits des citoyens pour maximiser leurs propres intérêts. Dans l'appareil judiciaire par exemple, la loi est dite en faveur des personnes les riches ; les pauvres ne devant s'en prendre à eux-mêmes. Dans presque tous les secteurs de la vie économique, les plus forts ont raison au détriment des pauvres. Les autorités qui sont censées promouvoir le bien-être général mettent leurs intérêts devant toute considération commune. Les points de vue des jeunes sont motivés aussi par l'impunité qui règne dans les pays. Les mandataires et autres autorités publiques volent et pillent sans scrupules car elles ne craignent aucune sanction.

L'incompétence des autorités étatiques/institutions constitue la deuxième dimension de l'image perçue des autorités par les jeunes expliquant ainsi 22% de la variance totale. Cette incompétence s'étend presque à tous les niveaux des échelons de l'administration publique. Partout, le constat est le même : les autorités et les institutions étatiques ne font pas leur travail. Cette compétence est liée en partie aux modes de recrutement qui prévalent dans presque toutes les institutions étatiques. En effet, les fonctions et les postes sont souvent distribués non en fonction des mérites mais en fonction de l'appartenance politique, familiale et/ou/ethnique. Dans cette perspective, on place rarement la personne qu'il faut à la place qu'il faut. Par conséquent, l'administration publique est conçue comme une histoire clanique, parentale où n'accèdent que ceux qui ont des relations d'amitié ou de famille avec le pouvoir. Les jeunes estiment aussi que les autorités étatiques sont aussi leurs ennemis. Ceci est justifié par plusieurs faits concrets. En effet, l'administration politique est pleine des personnes vieilles qui auraient dit être envoyées en retraite depuis des années. Ces dernières occupent leurs postes jusqu'à leur mort et se font dans les pires de cas remplacés par leurs enfants. Les jeunes estiment aussi que les autorités étatiques sont leurs ennemies car il n'existe pas à proprement parler d'initiatives visant à promouvoir la jeunesse dans les programmes des plusieurs autorités étatiques. On dit souvent que la jeunesse est l'espoir de demain. Mais il s'agit souvent d'un slogan béant qui n'est accompagné d'aucune action concrète en faveur de jeunes afin qu'ils se préparent à assumer leur destin.

Les institutions étatiques « comme les tracassiers » des jeunes forme la troisième dimension de l'image perçue des autorités/institutions étatiques et explique 16 % de la variance totale. Pour les jeunes, les autorités/institutions étatiques sont mal intentionnées et ne font que tracasser la population. Ces cris de détresse sont liés sans doute au manque de soutien aux initiatives de jeunes de la part des autorités et institutions étatiques. Pour certains jeunes, les autorités ne fournissent aucun effort pour aider les jeunes à trouver de l'emploi. Les jeunes estiment, non sans raison, que ce sont encore les autorités/institutions étatiques qui bloquent leurs initiatives privées. En effet, il n'est pas surprenant de constater que lorsque les jeunes créent de petites activités génératrices des revenus, il y a toute une panoplie des services taxateurs qui viennent étouffer les entreprises dans l'œuf. Pour d'autres jeunes, ce sont encore les autorités publiques qui créent la division entre les jeunes en vue de défendre leurs intérêts. En effet, les

jeunes sont souvent manipulés par les politiciens et toutes les autres autorités étatiques.

Les autorités étatiques perçues « comme espoir de la jeunesse » constitue la dernière dimension de l'image perçue et explique 12 % de la variance. Cette image quelque peu positive des autorités/institutions étatiques vient tempérer l'image largement négative dont jouissent les autorités/institutions étatiques auprès des jeunes. Cette image positive est reflétée par certaines autorités/institutions qui essaient, malgré elles, de montrer un peu de bonne volonté et d'agir un tout petit peu en faveur des jeunes. Ces autorités/institutions constituent la minorité sur laquelle les jeunes pourraient compter pour une refondation des institutions étatiques en général. Ces quelques institutions/autorités constituent des foyers de lumière d'où devra jaillir la refondation d'un état de droit. Est-ce que les jeunes sont représentées dans les institutions étatiques ? Font-ils confiance aux institutions et autorités étatiques ? La section suivante tente d'apporter la solution à toutes ces questions.

3.4. Participation des jeunes dans les institutions étatiques et efficacité perçue d'institutions étatiques.

Les jeunes étaient appelés à dire si oui ou non ils participaient/ou étaient représentés au sein de 15 institutions étatiques principales. Les jeunes ont été appelés à juger le niveau de leur participation dans ces institutions sur une échelle allant de très faible à très fort (voir méthodologie). Les résultats sont sans appel et révèlent une absence et/ou très faible présence des jeunes dans les institutions étatiques. Le tableau ci-après nous en donne de plus amples informations.

Tableau. 5. Participation et représentativité des jeunes dans les institutions étatiques

N°	Les institutions et services étatiques	Participation des jeunes/Présence		Niveau de participation moyenne des jeunes allant de très fort à Très faible
		Oui %	Non %	
1	Assemblée provinciale	1	99	1.03
2	Gouvernorat de province	1	99	1.02

N°	Les institutions et services étatiques	Participation des jeunes/Présence		Niveau de participation moyenne des jeunes allant de très fort à Très faible
		Oui %	Non %	
3	Ministères provinciaux	1	99	1.02
4	Divisions provinciales	1	99	1.02
5	Mairie de la ville	4	96	1.03
6	Commune	3	97	2.99
7	Quartier	96	4	3.97
8	Armée	98	2	4.96
9	Police	95	5	3.99
10	Renseignement	3	97	2.02
11	Magistrature	99	1	3.98
12	Régies financières (DGDA, OCEC)	98	2	2.01
13	Sociétés paraétatiques (SNEL, REGIDESO, etc.)	99	1	2.98
14	Universités publiques	78	22	3.97
15	Les écoles publiques	81	19	3.98
	En général vous direz que :	1	99	1.03

Source. Les enquêtes

Les résultats révèlent que la participation des jeunes et leur niveau de participation dans les institutions étatiques est largement fonction des institutions. Les résultats montrent qu'il y a des institutions dans lesquelles les jeunes sont presque inexistantes alors qu'il y d'autres où ils sont omniprésents. Les jeunes estiment qu'ils sont sous-représentés dans six institutions principales : l'assemblée provinciale, le gouvernorat de province, les ministères provinciaux, les divisions provinciales, la mairie, la commune ainsi que le service des renseignements. Pour tous ces services, seuls entre 1 et 4 % des jeunes interrogés ont confirmé que les jeunes étaient représentés/présents dans ces institutions. La faible présence des jeunes dans ces institutions est liée à deux facteurs complémentaires. Premièrement, il existe une acceptation presque unanime sur l'incapacité des jeunes. Plusieurs personnes pensent que ces postes clés appartiennent aux personnes âgées qui possèdent la sagesse et l'expertise nécessaires pour les gérer. Deuxième-

ment, l'accès à ces postes est soumis à une compétition politique que les jeunes ont difficile à jouer compte tenu de la faiblesse actuelle de leurs capitaux financiers et sociaux. Le niveau de participation des jeunes est aussi faible est avoisine la note de 1/5 signifiant un faible taux de présence dans les institutions étatiques. Ces résultats indiquent que les jeunes influenceraient peu ou pas les décisions qui se prennent dans ces institutions.

Les résultats révèlent qu'il existe d'autres institutions où les jeunes participent largement comparativement aux premières. Il s'agit notamment : du bureau de quartier, de l'armée et de la police, la magistrature, les régies financières et les sociétés paraétatiques, les universités et les écoles publiques. Le pourcentage des jeunes qui ont affirmé que les jeunes participent dans ces différentes institutions sont élevés allant de 78 % pour les universités contre 99 % pour la magistrature et les régies financières par exemple.

La participation des jeunes au bureau du quartier est largement justifiée par la proximité qui existe entre les autorités du quartier et les jeunes. En effet, pour assurer la sécurité et la salubrité dans le quartier, les chefs des quartiers ont l'obligation de s'attirer la sympathie des jeunes qui constituent la force ouvrière active, moins chère et corvéable à souhait. Les chefs comptent donc sur les jeunes pour atteindre leurs objectifs et en font des alliés presque naturels. La forte présence des jeunes dans la police et l'armée est liée à la politique de recrutement dans ces corps. D'une part, on recrute les jeunes sans formation et presque sans conditions préétablies. Ce qui fait que la police et l'armée congolaises sont des réservoirs des bandits et autres jeunes qui ont presque raté leur insertion professionnelle. Notons, toutefois, que quelle que soit leur présence remarquée, les jeunes occupent peu ou pas de places de commandement dans ces deux corps. Ils constituent souvent les hommes de troupe et influencent peu ou pas la politique générale de leurs corps. Cette forte présence des jeunes ne reflète nullement pas une volonté ferme de l'Etat à rajeunir l'armée et la police.

La forte présence de jeunes dans la magistrature, les universités publiques et dans les régies financières pourrait être expliquée par plusieurs facteurs exogènes à l'Etat. La ferme volonté de rajeunir la magistrature a été ressentie comme une mesure visant à encourager les jeunes à intégrer un corps qui leur était tacitement fermé dans l'ancien temps. Toutefois, la mesure a presque perdue de son élan, les tests ne

s'organisant plus largement comme au premier tour. Les universités accueillent souvent les jeunes grâce aux efforts des parents qui doivent payer presque tous les frais nécessaires à la scolarisation de leurs enfants. Les bourses ont disparu progressivement et ne fréquent plus les universités que ceux qui sont capables financièrement. Comment les jeunes apprécient-ils l'efficacité des institutions étatiques. Le tableau ci-après nous en donne de plus amples informations.

Tableau.6. Evaluation de l'efficacité des institutions étatiques

N°	Les institutions et services étatiques	Efficacité des institutions		Niveau d'efficacité allant de très efficace à Moins efficace
		Oui %	Non %	
1	Assemblée provinciale	9	91	1.02
2	Gouvernorat de province	1	99	1.02
3	Ministères provinciaux	1	99	1.02
4	Divisions provinciales	1	99	1.02
5	Mairie de la ville	1	99	2.00
6	Commune	98	2	2.00
7	Quartier	98	2	2.98
8	Armée	99	1	4.94
9	Police	1	99	2.01
10	Renseignement	1	99	2.02
11	Magistrature	98	2	3.97
12	Régies financières (DGDA, OCEC)	99	1	2.00
13	Sociétés paraétatiques (SNEL, REGIDESO, etc.)	99	1	2.97
14	Universités publiques	99	1	3.97
15	Les écoles publiques	99	11	2.98
	En général vous direz que :	1	99	2.00

Source. Les enquêtes

Les résultats montrent que certaines institutions sont perçues comme moins efficaces que d'autres. Ainsi par exemple, presque que la majorité des enquêtés affirment que la commune, le quartier, l'armée, la magistrature, les régies financières, les sociétés paraétatiques, les universités et les écoles publiques sont perçues comme des institutions plus efficaces que d'autres. En effet, le pourcentage des enquêtes qui confirment que ces institutions sont efficaces est élevé et varie entre 90-

98%. Les résultats se rapportant au niveau d'efficacité montrent que trois institutions sont les plus efficaces que d'autres : l'armée, magistrature et des institutions universitaires. Les jeunes interrogés leur ont attribué une note moyenne très élevée soit 4.95/5 frôlant ainsi la note maximum. L'efficacité perçue de l'armée est probablement liée à ses performances récentes et à sa victoire écrasante sur les rebelles du M23. Le bataillon commando conduit par le colonel Mamadou avait réussi à vaincre et à défaire l'ennemi et à rendre aux congolais leur fierté longtemps brisée. Les jeunes ont donc commencé s'identifier à l'armée qui est conçue comme la seule institution qui fait convenablement son job. Les jeunes estiment donc que l'armée assume convenablement ses missions régaliennes de protéger le territoire national. Ceci montre donc que les militaires jouissent d'une image positive auprès des jeunes. Les jeunes attribuent une note égale de 3.97/5 à la magistrature et aux institutions universitaires publiques. La cote attribuée à la magistrature est un peu surprenante. En effet, la façon de dire le droit n'a pas changé et la corruption est toujours monnaie courante dans ce secteur ; le temps de traitement de dossier reste toujours long, etc. Cette note positive pourrait être due, en partie au rajeunissement de la magistrature ainsi qu'au déploiement des magistrats dans certaines entités qui en étaient auparavant dépourvu. La note de 3.95/5 accordée aussi aux universités publiques laisserait le lecteur perplexe d'autant plus que les points sexuellement transmissibles et autres maux sont toujours d'actualité dans plusieurs institutions universitaires. Cette note serait, en partie, liée aux récentes réformes intervenues dans ce secteur et qui ont permis d'écourter l'année académique et éviter ainsi le triste phénomène des années élastiques.

Les résultats montrent que six institutions sont les moins efficaces. Il s'agit de l'assemblée provinciale, du gouvernement provincial, des ministères provinciaux, des divisions provinciales, de la mairie ainsi que du service des renseignements. Les jeunes ont accordé des notes moyennes d'efficacité variant entre 1 et 2/5 prouvant qu'elles sont toutes inefficaces. En plus, la grande majorité des jeunes ont affirmé que ces institutions n'étaient efficaces pour des pourcentages très élevés allant parce que de 92 à 99 %. Cette faible efficacité est justifiée par plusieurs arguments particuliers à chaque institution. Les jeunes reprochent par exemple aux députés provinciaux de ne pas voter assez d'édits qui organiseraient la vie publique en province. Les jeunes reprochent également aux députés de s'être éloignés de leurs électeurs dès lors qu'ils ont été votés. Le gouvernement provincial, les divisions

et les autres institutions manquent cruellement à leurs prérogatives et ne font pas ce que le peuple désire. Les jeunes reprochent aux services de renseignement son immobilisme dans la traque des bandits et le fait qu'ils s'en prennent plutôt aux innocents. Qu'en est-il alors du niveau de confiance accordée aux autorités ? La section suivante nous en donne de plus amples informations.

3.5. Niveau de confiance envers les autorités/institutions étatiques.

Les jeunes étaient appelés à dire si oui ou non s'ils accordaient leur confiance aux 15 institutions étatiques principales sous étude. Les jeunes étaient aussi appelés à juger le niveau de confiance qu'ils témoignent envers ces institutions/autorités sur une échelle allant de très faible à très fort (voir méthodologie). Le tableau ci-après nous en donne de plus amples informations.

Tableau. 7. Evaluation de la confiance envers les institutions/autorités étatiques.

N°	Les institutions et services étatiques	Confiance envers les institutions		Niveau de confiance allant de très élevé à très faible
		Oui %	Non %	
1	Assemblée provinciale	4	96	1.01
2	Gouvernorat de province	1	99	1.02
3	Ministères provinciaux	1	99	1.02
4	Divisions provinciales	8	92	1.02
5	Mairie de la ville	1	99	1.03
6	Commune	98	2	2.01
7	Quartier	98	2	2.98
8	Armée	98	2	2.99
9	Police	2	98	1.02
10	Renseignement	1	99	1.99
11	Magistrature	1	99	2.00
12	Régies financières (DGDA, OCEC)	1	99	2.98
13	Sociétés paraétatiques (SNEL, REGIDESO, etc.)	1	99	1.99
14	Universités publiques	99	1	3.96
15	Les écoles publiques	99	1	3.96
	En général vous direz que :	1	99	1.02

Source. Les enquêtes.

Les résultats montrent que les jeunes n'accorderaient leur confiance qu'à cinq principales institutions : la commune, le quartier, l'armée, les universités publiques et les écoles publiques. En effet, de larges proportions des enquêtés affirment qu'elles peuvent accorder leur confiance à ces institutions pour des pourcentages respectifs de 98-99 %. Les résultats se rapportant au niveau de confiance vont dans le même sens. Ils sont estimés à 2.99/5 pour le quartier et la commune, à 2.99/5 pour l'armée et 3.99 respectivement pour les universités et écoles publiques.

Le niveau de confiance élevé accordées aux écoles et aux universités est lié au fait que ces institutions sont les lieux du savoir où les gens apprennent à lire et à écrire et offrent à certains qui y sortent avec un emploi une clé pour leur réussite. Même si la qualité de l'enseignement a drastiquement baissé au fil des années en RDC, l'école constitue encore en général une sphère de la vie sociale où la corruption n'est pas aussi généralisée. La capacité des institutions à délivrer les diplômes d'Etat par exemple dans les temps contribue à renforcer aussi leur image auprès des jeunes.

La faible note accordée à l'armée diverge avec son efficacité évoquée dans les paragraphes ci-dessus. Ce paradoxe pourrait être expliqué par la situation précaire dans laquelle vivent les militaires. Les jeunes savent que les militaires congolais sont sous-payés et parfois mal formés et n'hésiteraient pas à changer des fusils pour le mieux offrant en changeant des camps et en trahissant la patrie. Les jeunes sont aussi conscients que les militaires sont imprévisibles et font souvent peur. Si on les croise sur son chemin durant la nuit, on se sent plus en insécurité car il est prêt à vous dépouiller de tout ce que vous avez.

La faible confiance accordée aux autorités de la commune et du quartier va presque dans la même sens. En effet, ces autorités sont souvent dépourvues des moyens et ne savent pas répondre aux besoins immédiats de la population. Même lorsqu'elles reçoivent des aides en faveur de la population, elles auraient intuitivement tendance à se servir d'abord eux et leurs proches et reléguer ainsi le peuple à la traîne. Les résultats confirment que les autres institutions jouissent d'une faible confiance des jeunes. Il s'agit notamment de l'assemblée provinciale, du gouvernement provincial, des divisions provinciales, de la mairie et de la police à qui les jeunes ont attribué une note de 1/5, soit un niveau de confiance très faible. Comme dit précédemment, ces notes sont justi-

fiées par l'incapacité de toutes ces autorités à assumer convenablement leurs prérogatives et à rencontrer ainsi les besoins de la population.

3.6. Perception des niveaux de participation, d'efficacité et de confiance des autorités étatiques en fonction des caractéristiques socioéconomiques des jeunes.

Quatre variables sociodémographiques (âge, le sexe, l'éducation et le quartier de résidence) ainsi que trois variables se rapportant au capital social (appartenance à un parti politique, à une association ainsi qu'aux mouvements citoyens) sont analysées. Les résultats issus de différents tests montrent qu'il y a deux variables qui sont statistiquement significativement : le niveau d'éducation et l'appartenance à un parti politique. Le tableau ci-après nous en donne de plus amples informations.

Tableau. 8. Nature des liens entre la participation, l'efficacité, la confiance et les variables sociodémographiques des jeunes

Caractéristiques socio-démographiques	Participation		Efficacité		Confiance	
	T/F/X ²	p	T/F	p	T/F/X ²	p
Sexe	1.1	.75	.31	.75	.11	.90
Age	.08	.92	1.65	.19	1.71	.18
Niveau d'éducation	.79	.59	2.45	.046	.72	.57
Quartier de résidence	.82	.59	1.10	.36	.76	.64
Appartenance à un parti politique	.13	.90	.19	.84	3.94	.047
Membre d'une association	.64	.52	.45	.64	.10	.91
Membre d'un mouvement citoyen	.46	.62	.16	.86	.84	.24

Source. Enquêtes et calculs.

Le niveau de confiance est fonction du niveau d'étude ($F = 2.45$; $p = 0.046$). Les jeunes ayant un niveau d'éducation plus faible font plus confiance aux institutions étatiques que ceux qui ont un niveau élevé. En effet, le niveau de confiance des analphabètes envers les autorités étatiques est évalué à 1,19 supérieur à celui des jeunes qui ont un niveau primaire soit 1 respectivement pour le niveau primaire, secondaire et autres et 1,02 pour les universitaires. La forte confiance accordée aux autorités par les analphabètes pourrait être partiellement liée au manque de discernement. En effet, les jeunes analphabètes ne connais-

sent presque pas les prérogatives des autorités étatiques et seraient satisfait même de faibles rendements des autorités étatiques. Les analphabètes seraient moins exigeants contrairement aux autres qui voudraient évaluer la complexité de la situation et demander de plus amples informations.

Les résultats indiquent qu'il existe une relation d'association entre l'appartenance à un parti politique et la confiance que les jeunes accordent aux autorités étatiques ($X^2= 3.94$; $p = 047$). Ces résultats seraient globalement déterminés par le manque d'esprit critique qui caractérise les jeunes et autres personnes qui sont membres des partis politiques affiliés au parti au pouvoir. On a l'impression que les jeunes qui sont membres des partis politiques refusent de réfléchir et voient blancs là où tout le monde voit noir. Ces derniers accordent une confiance extrême à leur leader et au parti même si ces derniers ne font pas convenablement leur travail. Ce paradoxe pourrait être expliqué par le fait que les membres des partis politiques sont préalablement ceux qui bénéficient de tous les avantages issus des institutions. Ils sont les seuls à accéder peut-être aux emplois comparativement aux autres jeunes. Ces derniers auraient difficile à critiquer les actions de leurs leaders politiques bien que ces derniers ne travaillent pas pour les intérêts du peuple. Pareils jeunes sont comparés aux partisans qui refusent de soumettre les actes de leurs leaders à la raison par crainte de les trahir.

3.7. Les obstacles qui empêchent les jeunes à participer dans les institutions étatiques.

Les obstacles ont été identifiés à travers une démarche qualitative. Il était demandé aux jeunes rencontrés de dresser une liste exhaustive des variables qui les empêcheraient de participer dans les institutions étatiques. Les résultats montrent qu'il existe trois grandes variables qui empêchent les jeunes de Goma à participer dans les institutions publiques : les variables culturelles, les variables institutionnelles et sociales.

3.7.1. Les obstacles culturels.

Les entretiens conduits avec les jeunes révèlent que c'est surtout la socialisation familiale qui bloque leur participation dans les institutions étatiques : « nos familles parfois répriment les jeunes quand ils veulent entrer dans la vie publique, c'est suite à l'image que nous nous sommes déjà fait de la vie publique, avec tous les maux y afférent ». Pour les jeunes, les parents leur indiquent souvent que les institutions

étatiques n'étaient pas la meilleure destination pour s'épanouir professionnellement. Cet argument des parents est en lien avec l'image que le commun de mortels a des institutions publiques. Dans cette perspective, les parents qui sont un peu protecteurs n'aimeraient donc voir leurs enfants noyés dans le désordre qui caractérise aujourd'hui les institutions étatiques. Comme pour leurs parents, les jeunes craignent de s'enrôler dans les institutions étatiques par peur d'être associés aux antivaleurs qui y ont domicile et de salir ainsi leur image : « la crainte de se faire salir par la malhonnêteté qui règne dans l'administration publique ». Certains jeunes craignent même d'y perdre leur vie au vu des scènes souvent macabres qui s'y déroulent. Les interviews conduites avec les jeunes travaillant dans l'administration publique confirment que certaines autorités, employés recourent même aux fétiiches, à la sorcellerie pour garder leur poste : « plusieurs freins entrent en jeux, mais la sorcellerie dans l'administration, j'en ai l'expérience ... ». Ceci renforce la conception populaire qui estime que travailler dans les institutions étatiques et en politique en particulier rime avec une mort rapide : « si tu veux t'enrichir vite et mourir avant c'est accéder à la politique ».

Les résultats issus des entretiens avec les jeunes confirment que leur participation dans les institutions étatiques est freinée aussi par une conception erronée que la société entière a des jeunes. En effet, dans la société traditionnelle, on estime souvent que les jeunes sont des incapables qui ne peuvent pas présider aux destinées d'une organisation : les coutumes dégradantes qui consistent à prendre les jeunes comme des incapables, des gens sans aucune potentialité. ». Par conséquent, les institutions étatiques sont laissées tacitement entre les mains des personnes âgées qui, selon cette conception presque médiévale, ont l'expérience, la maturité et la sagesse voulues pour gérer ces institutions. Dans ce cas, les jeunes sont priés d'attendre leur tour qui n'arrive souvent pas : « depuis longtemps, nos coutumes nous interdisent de faire la politique car cela appartient aux vieux (la politique concerne les vieux et non les jeunes). ... « Les affaires de notre pays ne concernent pas les jeunes cas nous les jeunes nous ne sommes pas associés à la politique (gestion) pour son changement... ».

Les résultats confirment aussi que les jeunes participent peu ou pas dans les institutions étatiques à cause du manque de formation adéquate et d'une valorisation particulière accordée aux filles. En effet, si plusieurs jeunes ne participent pas dans les institutions étatiques c'est peut-être aussi parce qu'ils n'ont pas le niveau de formation requis.

Ceci est encouragé par certaines cultures qui n'accordent pas une attention particulière à l'éducation. Dans ce cas, les filles sont les premières victimes. En effet, lorsque les ressources du ménage sont faibles et qu'on doit faire un choix entre qui envoyer à l'école, on privilégie les garçons, la fille devant trouver son bonheur chez son futur mari. Cette conception favorise le mariage précoce et bloque involontairement les talents des filles et des femmes : « les mariages précoces chez les filles bloquent les jeunes, surtout pour les jeunes filles qui ont de talents du leadership sont bloquées par leurs maris ... ».

3.7.2. Les obstacles institutionnels

Les résultats issus des interviews révèlent que le faible accès des jeunes aux emplois dans les institutions étatiques est liée principalement en l'absence de politiques publiques en matière d'emplois et de l'incapacité de l'Etat à promouvoir la jeunesse : « par rapport à notre Etat, il n'a pas encore mis sur pied une nouvelle politique qui favorise l'intégration des jeunes dans les institutions, il rejette les jeunes dans la gestion. Le problème du gouvernement, qui ne fait absolument rien pour nous aider à sortir dans cela... ». En effet, les jeunes estiment qu'il n'existe pas à proprement parler de système de recrutement formel dans plusieurs institutions étatiques. On engage qui on veut à tout moment, ce qui explique en partie, la pléthore des salariés dans ces administrations : « Absence de recrutement officiel dans l'administration publique ; la désorganisation des institutions publiques où tout le monde est dirigeant, chacun fait ce qu'il veut, sans aucun regard sur les autres jeunes... ». Les résultats confirment aussi que les jeunes participent peu ou pas dans les institutions publiques par manque d'une politique adéquate de retraite. En effet, l'administration publique est caractérisée aujourd'hui par un vieillissement de la grande majorité de son personnel. Les employés travaillent jusque presque à la veille de leur mort car ils n'ont pas de choix et n'espèrent pas vivre décemment de leur retraite. Par conséquent, ils s'attachent exclusivement à leurs emplois et bloquent involontairement l'accès des jeunes à ces professions : « l'inorganisation des institutions, cela se justifie par l'absence d'un système ou des services de retraite, toutes les institutions sont fermées aux jeunes, ce qui y sont (ces vieux) ils veulent y mourir. Les institutions publiques n'engagent pas depuis des années, maintenant, cela est l'obstacle majeur... ». Ceci conduit à un manque de renouvellement des compétences dans les institutions étatiques, nuit à leur capacité créative et d'innovation et handicape sérieusement leur performance. Ceci revient aussi à ignorer les

compétences et engendre même un conflit des générations. En effet, les vieux employés ont difficile à transmettre leurs connaissances aux jeunes, de leur passer la main par peur que ces derniers de leur remplacent : « les institutions sont toujours dirigées par les vieux qui ne donnent pas accès à la nouvelle génération de gérer. Et cela créer un conflit des générations dans la gestion, pour ne pas les remplacer. Les vieux ne donnent pas de l'expérience aux jeunes finalistes et cela bloque l'évolution des jeune » ; les vieux n'accompagnent pas les jeunes durant leur intégration dans la politique de notre pays ».

Les résultats confirment que les jeunes participent peu ou pas dans les institutions étatiques par manque d'une motivation financière adéquate. En effet, à l'exception de certaines régies financières qui ont la réputation de mieux rémunérer leurs employés (DGDEA, OCEC, OGEFREM, etc.), les autres institutions étatiques sont des entreprises où la rémunération formelle n'existe presque pas : « les jeunes ont peur de travailler dans les institutions étatiques à cause d'un salaire insignifiant et difficilement acquis que nous appelons (SIDA)... ». Par conséquent, les jeunes aspirent trouver de l'emploi dans les ONG et dans les banques qui remuèrent mieux et jouissent d'une meilleure réputation au sein de la communauté. Ainsi, les meilleures compétences du pays ne servent pas l'Etat et profitent plus aux entreprises privées et étrangères.

Les résultats montrent que le tribalisme et le népotisme sont les plus grands maux qui handicapent la participation des jeunes dans les institutions étatiques. Les jeunes interrogés estiment qu'ils ne peuvent pas accéder aux institutions étatiques s'ils n'ont pas un membre de leurs tribus, ethnies dans ces institutions. Pour les jeunes, on a beau être qualifié mais si on n'a pas de parrain tribal tout tombe à l'eau : « les autorités d'une communauté privilégie les jeunes de leurs communautés. Pour avoir du boulot même dans l'enseignement aussi aujourd'hui, il faut avoir un parrain. Si le numéro un de cette entreprise est votre tribu alors vous avez la chance d'avoir le boulot... » ; « le tribalisme bloque ou limite l'épanouissement des jeunes, si tu n'es pas l'enfant de X, tu n'es pas de telle provenance, tu n'accèdes pas à un poste... ». Ceci conduit à la thèse de la tribalisation de l'administration et pourrait justifier la contreperformance actuelle de ces institutions. En effet, il serait difficile de trouver toutes les compétences au sein d'une tribu ou ethnie. L'accent placé sur la tribu pousserait vers l'intolérance, à un oubli des autres et à une lutte tribale même au sein des jeunes générations.

Les résultats confirment le manque d'expérience professionnelle et des moyens financiers sont aussi deux grands obstacles institutionnels qui empêchent les jeunes de participer dans les institutions étatiques. L'expérience est souvent utilisée comme le remède le plus doux pour exclure les jeunes des institutions. En effet, pour accéder à tout emploi, les jeunes doivent faire montre d'une expérience antérieure d'au moins trois ans au même poste. Ceci démontre que les jeunes qui sortent fraîchement des universités n'auront jamais d'emploi par manque d'expérience. Les jeunes ont l'impression que cette expérience est la manière la plus objective pour l'exclure du monde de l'emploi. Ils estiment qu'un complot est forgé contre eux par les personnes âgées : « les jeunes sont pourchassés par les vieux. Les anciens veulent s'éterniser aux pouvoirs du pays, d'où les jeunes n'ont pas de place. Aujourd'hui pour avoir du boulot, on exige d'avoir une expérience professionnelle d'autant d'années, or nous jeunes nous quittons fraîchement des études... ». Le manque de moyens financiers fait que les jeunes ne peuvent pas aussi prétendre à certaines fonctions comme la députation provinciale et nationale. Pour être député national ou provincial, il faut avoir des moyens financiers et logistiques pour battre campagne : « Pour accéder au boulot, il y a des exigences qui surpassent nos capacités. Prenons le cas pour postuler à la députation nationale que provinciale, ils nous exigent de payer la caution ... ».

3.7.3. Les obstacles sociaux

Les résultats montrent qu'il existe quatre facteurs sociaux qui empêchent les jeunes à participer dans les institutions étatiques : l'orientation générale de l'enseignement en RDC, le comportement des jeunes, la situation de guerre qui a prévalu dans les pays ces dernières années ainsi que l'absence des synergies dans la mobilisation pour l'emploi des jeunes. Les résultats révèlent que l'enseignement supérieur en général en RDC est orienté vers la gestion des entreprises privées et les ONG. Il n'existe presque pas d'instituts supérieurs ou des universités où l'on forme spécifiquement dans la gestion des institutions étatiques. Ceci produit deux conséquences complémentaires. Premièrement, les jeunes se sentent dans une impréparation à travailler dans les administrations publiques pour lesquelles ils n'ont pas été formés : « la société a tendance valorisée plus l'emploi des ONG et toute l'éducation de nos institutions universitaire c'est centré sur le monde des ONG et l'on s'intéresse moins à la vie publique ». Deuxièmement, et sur base de l'argument ci-dessus, les jeunes concluent, à tort ou à raison, qu'il n'existe pas de formation spécifique pour travailler dans les

institutions étatiques. Par conséquent, tout le monde peut y travailler même sans formation préalable. Ce deuxième argument semble prévaloir dans le management quotidien de ces institutions.

Les résultats indiquent que les jeunes ne trouvent pas des relais dans leur lutte pour l'intégration dans l'administration publique : « l'absence des gens conscients qui peuvent mobiliser d'autres afin de faire pression aux autorités pour qu'elles puissent ouvrir l'espace public pour les jeunes ». En effet, les jeunes ont l'impression de faire cavalier seul, ce qui justifie le fait que leur voix ne soit pas entendue. Les jeunes estiment que l'Etat ne pourra pas leur donner un cadeau en les intégrant dans les institutions étatiques. Ils doivent le mériter et cela passe une lutte acharnée dans laquelle ils ont besoin de soutien de tout bord.

Les résultats indiquent que les jeunes sont eux-mêmes à la base de leur faible participation dans les institutions étatiques. En effet, certains jeunes sont tombés dans la recherche de la facilité et se livrent plutôt à la consommation abusive de l'alcool et de la drogue sans trop se soucier de leur avenir. Ceci diminue leur capacité de réflexion et le pouvoir de négociation vis-à-vis des autorités étatiques : « l'immoralité chez la plupart des jeunes qui se justifie par la consommation abusive de l'alcool et la prostitution qui dégradent leur estime. Ce qui fait que les jeunes soient distraits car n'ayant pas la capacité de bien réfléchir et de faire pression sur les autorités pour qu'elles les intègrent dans le service public. Le désintéressement d'un grand nombre des jeunes à la vie publique et l'amour exagéré au divertissement... ». Les résultats montrent que la faible participation des jeunes pourrait aussi être expliquée par leur situation sociale désastreuse. En effet, les jeunes ont trop souffert des situations de guerre qui ont prévalu dans le pays. Ils sont traumatisés et perdent toute confiance en eux estimant qu'ils ne peuvent pas changer l'ordre des choses : « la majorité des jeunes ont grandi dans la pauvreté et ils ont peur, ils sont bloqués de s'ouvrir à la société, de se lancer dans la vie active....

4. Conclusion, implications et recommandations

La présente étude s'est fixé quatre objectifs principaux : mesurer la perception des jeunes vis-à-vis du rôle que jouent les institutions étatiques (1) ; mesurer le degré de confiance entre les jeunes et les institutions (2) ; mesurer le niveau de participation et de représentativité des jeunes dans les institutions étatiques (3) ; Identifier les obstacles majeurs qui handicapent la participation des jeunes dans les institutions étatiques (4). La réalisation progressive de ces objectifs a été rendu possible par le recours à une méthode mixte mobilisant à la fois les enquêtes qualitatives et quantitatives.

Les résultats montrent qu'il existe trois principales prérogatives que les jeunes attendent voir être jouées par des autorités et institutions étatiques : la promotion de la paix, l'accès aux services sociaux de base et la sécurité des personnes et de leurs biens. Les résultats révèlent que « la promotion de la paix » constitue la composante la plus importante des prérogatives étatiques expliquant elle-même 35 % de la variance totale

Les résultats indiquent que les jeunes ont une image largement négative des autorités/ institutions étatiques. En effet, les jeunes estiment que les autorités sont des escrocs et violeurs de droit de la population. Cette caractéristique explique à elle seule 28 % de la variance totale de l'image perçue des institutions étatiques par les jeunes. Ce point de vue est le reflet des maux qui gangrènent aujourd'hui l'administration publique en général

Les résultats révèlent que la participation des jeunes et leur niveau de participation dans les institutions étatiques est largement fonction des institutions. Les résultats montrent qu'il y a des institutions dans lesquelles les jeunes sont presque inexistantes alors qu'il y d'autres où ils sont omniprésents. Les jeunes estiment qu'ils sont sous-représentés dans six institutions principales : l'assemblée provinciale, le gouvernorat de province, les ministères provinciaux, les divisions provinciales, la mairie, la commune ainsi que le service des renseignements.

Les résultats montrent que certaines institutions sont perçues comme moins efficaces que d'autres. Ainsi par exemple, presque que la majorité des enquêtés affirment que la commune, le quartier, l'armée, la magistrature, les régies financières, les sociétés paraétatiques, les universités et les écoles publiques sont perçues comme des institutions plus

efficaces que d'autres. En effet, le pourcentage des enquêtes qui confirment que ces institutions sont efficaces est élevé et varie entre 90-98%.

Les résultats montrent que les jeunes n'accorderaient leur confiance qu'à cinq principales institutions : la commune, le quartier, l'armée, les universités publiques et les écoles publiques. En effet, de larges proportions des enquêtés affirment qu'elles peuvent accorder leur confiance à ces institutions pour des pourcentages respectifs de 98-99%. Les jeunes ayant un niveau d'éducation plus faible font plus confiance aux institutions étatiques que ceux qui ont un niveau élevé. La forte confiance accordée aux autorités par les analphabètes pourrait être partiellement liée au manque de discernement. Les résultats indiquent qu'il existe une relation d'association entre l'appartenance à un parti politique et la confiance que les jeunes accordent aux autorités étatiques. Ces résultats seraient globalement déterminés par le manque d'esprit critique qui caractérise les jeunes et autres personnes qui sont membres des partis politiques affiliés au parti au pouvoir.

Les résultats montrent qu'il existe trois grandes variables qui empêchent les jeunes de Goma à participer dans les institutions publiques : les variables culturelles, les variables institutionnelles et sociales.

L'importance accordée à l'éducation dans l'évaluation de la confiance envers les institutions étatiques plaide pour un programme de renforcement de capacités envers les jeunes. Ce programme peut prendre la forme d'un enseignement modulaire donnée à tous les niveaux de l'enseignement et qui viendrait s'insérer dans le cours actuel d'éducation à la citoyenneté. Ce programme serait focalisé sur la participation politique des jeunes. Ce programme permettrait aussi de sensibiliser les parents et le gouvernement pour qu'ils investissent encore plus dans l'éducation des jeunes en leur permettant d'exprimer bon jugement sur la gestion de la chose publique.

Les résultats plaident aussi pour un rapprochement des jeunes et des institutions/autorités étatiques. Ceci pourrait prendre la forme des séances de concertation régulière entre les autorités et les représentants des jeunes au niveau de la base. Ces séances permettraient aux jeunes d'exprimer leurs besoins, leurs intérêts et sur leur mécontentement envers les autorités. Ces séances donneraient aussi la possibilité aux autorités de montrer leurs réalisations et surtout les contraintes qui freinent leurs actions.

Les résultats plaident aussi pour un programme de monitoring de la performance des institutions étatiques. Ce programme aurait, entre autres, comme mission de collecte des informations sur l'efficacité de différentes institutions, d'attribuer des scores de performance à chacune et de primer ainsi celles qui se seront bien distinguées. Ceci permettrait de créer de l'émulation, éveillerait la conscience pour un travail bien fait et renforcerait la transparence et la performance dans les institutions étatiques.

Bibliographie

Ashford L (2007), La population jeune en Afrique : risque ou opportunité ? Population Reference Bureau.

De Maillard J, Maret A, Clouzeau M, Malochet V (2016), Police et population : pour des relations de confiance, Terra Nova – Note

De Vreyer P et Roubaud F (2013), Les marchés urbains du travail en Afrique subsaharienne, IRD Éditions Institut de Recherche pour le Développement, Agence Française pour le Développement

Filmer, Deon and Louise Fox. 2014. Youth Employment in Sub-Saharan Africa. Africa Development Series. Washington, DC: World Bank.

Horn C (2015), Goma, entre Lac Kivu et le Nyiragongo – RDC urbanplanet.info/urbanism/Goma-

Jourdan L (2006), « Congo », Expériences de recherche en République démocratique du Congo ? *Civilisations, Revue internationale d'anthropologie et de sciences humaines*, vol LIV, n° 1-2, pp 179-189

Kä Mana (2009), L'Afrique et les clameurs des générations montantes. Réflexions sur l'avenir de la jeunesse africaine dans un monde en transformation in La jeunesse face à son avenir en RD Congo. Initiatives créatrices - Pistes de Responsabilisation, POLE INSTITUTE, Goma

Kiuma A, Kaghoma C, Kalala J, Mbuyi A (2014), Mobilité interne et entrepreneuriat des jeunes en République Démocratique du Congo Rapport final, Partenariat pour les Politiques Économiques (PEP/www.pep-net.org),

Le Cnajep (nd), la participation politique des jeunes, Manuel de mise en œuvre au niveau national de la résolution du conseil éducation, jeunesse, culture et sport sur participation politique des jeunes à la vie démocratique, dialogue.structure@cnajep.asso.fr

Nairn K, Sligo J and Freeman C (2006), Polarizing Participation in Local Government: Which Young People Are Included and Excluded? *Children, Youth and Environments*, Vol. 16, No. 2, pp. 248-271

Newman J, Barnes M, Sullivan H, Knops A (2004), Public Participation and Collaborative Governance, *Jnl Soc. Pol.*, 33, 2, 203-223 C 2004

Pachi D et Barrett M (2012), perceived effectiveness of conventional, non-conventional and civic forms of participation among minority and majority youth, *Human Affairs*, 22, 345–359

Sommers M (2017), The Outcast Majority and Postwar Development: Youth Exclusion and the Pressure for Success

Vlassenroot K et Delaleeuwe N (2008), négocier et contester l'ordre public dans l'est de la république démocratique du congo, *Politique africaine*, 3 (11), 44-68

World Bank. 2006. World Development Report 2007: Development and the Next Generation. Washington, DC: World Bank.

Zeus, Barbara. 2010. "Whole People, Holistic Approaches: Cross-Sectoral Action and Learning. Framing Paper 3, INEE 2010 Policy Roundtable, An Enabling Right: Education for Youth Affected by Crisis." Inter-Agency Network for Education in Emergencies (INEE). www.ineesite.org/en/inee-events/policy-roundtable_10.

Annexes

1. Le guide d'entretien

Regards sur les rôles et l'efficacité des autorités

Nom de la structure d'appartenance.....
Age de la personne.....
Nom de la personne.....
Niveau d'éducation.....
Nombre des personnes (Focus groups uniquement)
Nombre des garçons..... Nombre des filles (Focus groups
uniquement).....
Age moyen des membres du groupe (focus group).....

En tenant compte de votre propre expérience personnelle pouvez-vous répondre sincèrement à ces quelques questions qui se rapportent à la nature de relations entre les jeunes et les autorités publiques.

1. Que pensez-vous être selon vous les rôles, les prérogatives des autorités publiques/institutions étatiques dans votre ville ?
2. Selon vous, est-ce que les autorités publiques/institutions étatiques assument-elles leurs rôles ? Oui/non. Si oui, que sont-elles ? Si non, pourquoi ?
3. Quelles sont les autorités/institutions étatiques qui ne font pas convenablement leur travail et pourquoi ?
4. Quelle est l'image que vous faites des institutions étatiques/autorités étatiques ? Peut-on leur faire confiance ?
5. Pensez-vous que les institutions/autorités étatiques connaissent les besoins des jeunes ? Que font-elles pour en tenir compte ? Quelle image les autorités se font des jeunes ?
6. Existe-t-il d'espaces de discussion entre les jeunes et les autorités étatiques ? Si oui, où sont-ils localisés ? A quoi servent-ils ? Si non, pourquoi ?

2. Questionnaire d'enquête.

Recherche sur la nature des relations entre les jeunes et les institutions/autorités étatiques dans la ville de Goma.

Cette recherche est conduite dans le cadre du projet « Autonomisation et mobilisation de la Jeunesse de la ville de Goma sur les enjeux politiques et économiques pour un leadership nouveau » pilotée par Pole Institute avec un financement de l'Union Européenne (UE) pour une période de 3 ans. Ce projet consiste en un paquet d'activités dont la vision est que les jeunes de la ville de Goma soient conscientisés, mobilisés et formés pour l'émergence d'un leadership responsable. La présente étude est l'une des premières activités organisées dans le cadre du présent projet. L'étude vise à mesurer la perception des jeunes vis-à-vis du rôle que jouent les institutions étatiques, le degré de confiance entre jeunes et les institutions ainsi que la participation et la représentativité des jeunes dans ces institutions.

Vous avez été identifié comme informateur clé pouvant fournir l'une ou l'autre information pertinente dans le cadre de cette recherche. Nous aimerions vous poser quelques questions. Cela ne vous prendra que quelques minutes. Nous vous rassurons que toutes les informations que vous allez nous donner resteront confidentielles et ne seront utilisées qu'aux fins de cette recherche. Nous vous invitons donc à vous exprimer librement car vos points de vue sincères permettront de documenter les expériences de violence d'injustice, d'exclusion. Ils permettront également d'entrevoir des solutions durables à ces problèmes. Il n'y a pas de bonne ni de mauvaise réponse.

1. Identification des enquêtés

N°	Questions	Modalités	Réponses
1	Quel âge avez-vous ?	Entre 18 et 23	1
		Entre 24 et 29	2
		Entre 30 et 35	3
2	Quel est votre sexe ?	Homme	1
		Femme	0
3	Quel est votre niveau d'éducation ?	Analphabète	1
		Primaire	2
		Secondaire	3
		Universitaire	4
		Autres	5
4	Votre commune de résidence ?	Goma	1
		Karisimbi	2
5	Quartier	Himbi	1
		Mapendo	2
		Ndosho	3
		Kyeshero	4
		Bujovu	5
		Katindo	6
		Mabanga Nord	7
		Majengo	8
		Murara	9
		Virunga	10
6	Etes-vous membre d'un parti politique ?	Oui	1
		Non	0
7	Etes-vous membre d'une association des jeunes ?	Oui	1
		Non	0
8	Etes-vous membre d'un mouvement citoyen ?	Oui	1
		Non	0
9	Quelle est votre profession principale ?	Elève	1
		Etudiant	2
		Entrepreneur	3
		Travailleur dans une entreprise publique	4
		Travailleur dans une entreprise privée	5
		Chômeur	6
		Autres	7

2. Les prérogatives des autorités étatiques telles que perçues par les jeunes

Voici quelques phrases qui décrivent les obligations des institutions et des autorités étatiques. Il vous est demandé d'exprimer votre degré d'accord et/ou de désaccord envers chacune des phrases sur une échelle allant de 5 (Totalemment d'accord) à 1 (Totalemment en désaccord). Il n'y a pas de bonne ni de mauvaise réponse. Ce qui nous intéresse c'est votre point de vue sincère.

N°	Principales attributions des autorités/institutions étatiques	Totalemment d'accord (5)	D'accord (4)	Neutre (3)	Pas d'accord (2)	Pas du tout d'accord (1)
1	Soutenir les personnes qui créent des petites entreprises					
2	Assurer la sécurité,					
3	Pourvoir aux besoins en eau et électricité,					
4	Aménager les routes					
5	Créer l'emploi.					
6	Protéger les civils et leurs biens.					
7	Organiser l'espace publique					
8	Promouvoir le droit des communautés.					
9	Subvenir aux besoins de la population.					
10	Créer un climat d'attente entre les communautés					
11	Contribuer à l'émancipation des jeunes vulnérables					
12	Améliorer le bien-être de la population					
13	Donner la possibilité d'accéder aux bons emplois					
14	Favoriser l'accès aux besoins vitaux de base (manger, soins					

N°	Principales attributions des autorités/institutions étatiques	Totalement d'accord (5)	D'accord (4)	Neutre (3)	Pas d'accord (2)	Pas du tout d'accord (1)
	médicaux, l'habitat,...)					
15	Assurer la continuité du rôle du chef de l'état					
16	Promouvoir la jeunesse					
17	Lutter contre les maux qui rongent la société (pauvreté, tribalisme, guerres, injustices ,...)					
18	Créer une administration proche des administrés					
19	Garantir la sécurité alimentaire					
20	Construire les infrastructures sociales de base					
21	Garantir le droit à la santé et à la scolarisation					

3. Aperçu sur la performance des autorités et institutions étatiques.

Voici une liste des 22 prérogatives que les autorités/institutions étatiques sont appelées à jouer dans votre ville. Pouvez-vous vous exprimer sur chacune d'elles en précisant, si oui ou non, les autorités assument convenablement leurs rôles. La note 0 signifie que les autorités/institutions ne remplissent pas convenablement un rôle particulier décrit par la phrase sous-évaluation.

N°	Principales attributions des autorités/institutions étatiques	Oui (1)	Non (0)
1	Soutenir les personnes qui créent des petites entreprises		
2	Assurer la sécurité,		
3	Pourvoir aux besoins en eau et électricité,		
4	Aménager les routes		
5	Créer l'emploi.		

N°	Principales attributions des autorités/institutions étatiques	Oui (1)	Non (0)
6	Protéger les civils et leurs biens.		
7	Organiser l'espace publique		
8	Promouvoir le droit des communautés.		
9	Subvenir aux besoins de la population.		
10	Créer un climat d'attente entre les communautés		
11	Contribuer à l'émancipation des jeunes vulnérables		
12	Améliorer le bien-être de la population		
13	Donner la possibilité d'accéder aux bons emplois		
14	Favoriser l'accès aux besoins vitaux de base (manger, soins médicaux, l'habitat,...)		
15	Assurer la continuité du rôle du chef de l'Etat		
16	Promouvoir la jeunesse		
17	Lutter contre les maux qui rongent la société (pauvreté, tribalisme, guerres, injustices,...)		
18	Créer une administration proche des administrés		
19	Garantir la sécurité alimentaire		
20	Construire les infrastructures sociales de base		
21	Garantir le droit à la santé et à la scolarisation		
En général, est-ce que les autorités assument convenablement leurs rôles ?			

4. L'image des autorités étatiques aux yeux des jeunes : qu'est-ce que les jeunes pensent des autorités.

Voici une liste des qualificatifs qui se rapportent à l'image que les jeunes ont des autorités/institutions étatiques. Il vous est demandé d'exprimer votre degré d'accord et/ou de désaccord envers chacun des qualificatifs sur une échelle allant de 5 (Totalement d'accord) à 1 (Totalement en désaccord). Il n'y a pas de bonne ni de mauvaise réponse. Ce qui nous intéresse c'est votre point de vue sincère qui décrit fidèlement votre perception envers les autorités/institutions étatiques.

N°	Caractéristiques des autorités/institutions étatiques	Totalement d'accord (5)	D'accord (4)	Neutre (3)	Pas d'accord (2)	Pas du tout d'accord (1)
1	Tracassiers de la population					
2	Rançonneurs des biens de la population					
3	Voleurs					
4	Escrocs					
5	Egoïstes					

N°	Caractéristiques des autorités/institutions étatiques	Totalement d'accord (5)	D'accord (4)	Neutre (3)	Pas d'accord (2)	Pas du tout d'accord (1)
6	Violence de la population					
7	Incompétents					
8	Espoirs pour la jeunesse					
9	Menteurs					
10	Bavards qui n'agissent pas					
11	Mal intentionnés					
12	Irrespectueux					
13	Hottages d'un système					
14	Ennemis des jeunes					
15	Ne valent rien					
16	Auteurs/acteurs des conflits					

5. Participation et représentativité des jeunes dans les institutions étatiques

Voici une liste non exhaustive des autorités/institutions qui sont présentées dans votre ville. Selon votre propre expérience personnelle, veuillez nous dire si les jeunes participent à ces institutions. La réponse oui confirme que les jeunes sont présents dans ces institutions. Veuillez aussi évaluer le niveau de participation/présence de jeunes dans ces institutions sur une échelle de 5 allant de Fort (5) à 1 (Faible).

N°	Les institutions et services étatiques	Participation des jeunes/Présence		Niveau de participation				
		Oui (1)	Non (0)	Très fort (5)	Fort (4)	Neutre (3)	Faible (2)	Très faible (1)
1	Assemblée provinciale							
2	Gouvernorat de province							
3	Ministères provinciaux							
4	Divisions provinciales							
5	Mairie de la ville							
6	Commune							
7	Quartier							
8	Armée							
9	Police							
10	Renseignement							
11	Magistrature							
12	Régies financières (DGDA, OCEC)							
13	Sociétés paraétatiques (SNEL, REGIDESO, etc)							
14	Universités publiques							
15	Les écoles publiques							
	En général vous direz que :							

6. Evaluation de l'efficacité des institutions étatiques

Voici une liste non exhaustive des autorités/institutions qui sont présentes dans votre ville. Selon votre propre expérience personnelle, veuillez porter un jugement sur l'efficacité de ces institutions. La réponse oui confirme que ces institutions sont efficaces et font convenablement leur travail. Veuillez aussi évaluer le niveau de leur efficacité sur une échelle de 5 points allant de Très efficace (5) à Très inefficace (1).

N°	Les institutions et services étatiques	Efficacité des institutions		Niveau d'efficacité				
		Oui (1)	Non (0)	Très efficace (5)	Efficace (4)	Neutre (3)	Inefficace (2)	Très inefficace (1)
1	Assemblée provinciale							
2	Gouvernorat de province							
3	Ministères provinciaux							
4	Divisions provinciales							
5	Mairie de la ville							
6	Commune							
7	Quartier							
8	Armée							
9	Police							
10	Renseignement							
11	Magistrature							
12	Régies financières (DGDA, OCEC)							
13	Sociétés paraétatiques (SNEL, REGIDESO, etc)							
14	Universités publiques							
15	Les écoles publiques							
En général vous direz que :								

7. Niveau de confiance envers les institutions étatiques

Voici une liste non exhaustive des autorités/institutions qui sont présentes dans votre ville. Selon votre propre expérience personnelle, veuillez nous dire si vous faites confiance à ces institutions. La réponse oui confirme que vous faites confiance à ces institutions. Veuillez aussi donner le niveau de confiance que vous exprimez envers ces institutions sur une échelle de 5 points allant de Très élevée (5) à Très faible (1).

N°	Les institutions et services étatiques	Confiance envers les institutions		Niveau de confiance envers les institutions				
		Oui (1)	Non (0)	Très élevée (5)	Elevée (4)	Neutre (3)	Faible (2)	Très élevée (1)
1	Assemblée provinciale							
2	Gouvernorat de province							
3	Ministères provinciaux							
4	Divisions provinciales							
5	Mairie de la ville							
6	Commune							
7	Quartier							
8	Armée							
9	Police							
10	Renseignement							
11	Magistrature							
12	Régies financières (DGDA, OCEC)							
13	Sociétés paraétatiques (SNEL, REGIDESO, etc.)							
14	Universités publiques							
15	Les écoles publiques							
En général vous direz que :								

8. Les obstacles culturels, institutionnels et sociaux à la participation des jeunes à la gestion publique.

Voici une liste non exhaustive des obstacles qui vous empêchent ou pourraient vous empêcher de participer dans la gestion de la chose publique. Il vous est demandé de donner l'importance de chaque obstacle dans votre choix/marche vers les institutions publiques. Veuillez exprimer votre réponse sur une échelle de 5 points allant de Très important (5) à Moins important (1). Il n'y a pas de bonne ni de mauvaise réponse. Ce qui nous intéresse est que vous puissiez donner votre opinion personnelle qui traduit sincèrement le degré d'importance de chaque obstacle sous étude.

N°	Obstacles perçus	Très important (5)	Important (4)	Neutre (3)	Pas important (2)	Moins important (1)
1	Découragement issu des membres de famille					
2	Maux qui caractérisent l'administration publique (corruption, vol, tribalisme, égoïsme,...)					
3	Incapacité présumée des jeunes					
4	Coutumes dégradantes					
5	Sorcellerie qui se vit dans l'administration					
6	Crainte d'être exposée/contaminée par la malhonnêteté qui règne dans					

N°	Obstacles perçus	Très important (5)	Important (4)	Neutre (3)	Pas important (2)	Moins important (1)
	l'administration publique					
7	Le fait d'assimiler la politique et l'administration publique aux désordres					
8	Le fait d'associer la politique avec la mort					
9	Peur de la mort					
10	Manque d'accès à une formation de qualité					
11	Manque d'un bon modèle					
12	Religion					
13	Manque d'organisation dans les institutions publiques					
14	Absence d'un système de retraite					
15	Absence de recrutement officiel dans l'administration publique					
16	Salaires insignifiants et difficilement acquis (SIDA)					
17	Ignorance des compétences de la jeunesse					
18	Népotisme					
19	Militantisme					
20	Conflit des générations					
21	Exigence d'expérience professionnelle aux jeunes sortis fraîchement de l'école					
22	Exigence du paiement de la caution (élection)					
23	Désintéressement des jeunes vis-à-vis de la vie publique					
24	Immoralité chez la plus part des jeunes					
25	Amour exagéré du divertissement					
26	Peur de créer des conflits avec les autorités					
27	Manque des moyens financiers					
28	Peur de se lancer dans la vie active					
29	Manque des formations professionnalisantes après les études					
30	Manque d'expérience					
31	Traumatisme					
32	Manque de confiance en eux car ils manquent de modèle					
33	Manque des mentors (conseillers)					
34	Amour de la facilité					
35	Négligence.					